



ACTUEL
UN WEEK-END
SANS APPEL
PAGE 1

SPORTS
DANS LA TÊTE
DE BOB GAINÉY
PAGES 4 ET 5



Le Canadien réclame une aide urgente de Québec

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Derrière des portes closes, le Canadien de Montréal a entrepris de grandes manœuvres pour convaincre Québec de réduire son fardeau fiscal, afin de régler un « problème crucial » de financement.

Demandant une intervention urgente, le patron du club de hockey, Pierre Boivin, a même relancé le premier ministre Jean Charest, une démarche restée lettre morte jusqu'à présent.

Mais le ministre des Finances, Yves Séguin, qui a entendu le plaidoyer du Canadien, est inquiet. « On ne veut pas revivre le problème de la FI, une fermeture », confiait M. Séguin lorsqu'il a été sollicité il y a quelques semaines par le directeur général, Pierre Boivin, et son conseiller, M^e Marcel Aubut.

Parmi les sources de financement réclamées par le Canadien, un impôt spécial, une « surtaxe » pour les joueurs de l'extérieur qui viennent au Centre Bell, et qui serait remise au club de hockey. L'idée avait fait son chemin sous le Parti québécois, mais Pauline Marois y avait renoncé.

Aussi, le Canadien veut que Montréal réduise les impôts fonciers du Centre Bell, un sujet qui constitue un point d'accrochage constant depuis des années. Mais une telle exception nécessiterait un amendement législatif à Québec. Selon le ministre Séguin, il appartiendra à M. Charest de trancher.

► Voir **CANADIEN** en A2

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« C'est effrayant ce que ma soeur a fait au Super Bowl. J'aurais pas voulu que les 12 enfants qui dorment avec moi voient ça ! »
— Michael Jackson

SOMMAIRE

Bandes dessinées	12
Bridge	17
Décès	16 et 17
Feuilleton	12
Forum	18 et 19
Horaires télévision	6
Horoscope	14
Loteries	14
Mots croisés	12 et 13
Mot mystère	12
Observateur	13
Petites annonces	13 et 15
Trait d'union	26 et 27

Météo

Ensoleillé, maximum -6, minimum -16, plus de détails en page

SPORTS 16



22 CONGRÉGATIONS OPPOSÉES AU SUROÏT



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

« Nous sommes convaincus qu'il y a d'autres façons de pourvoir aux besoins électriques de notre société que le projet du Suroît », affirme soeur Esther Champagne, au nom de 22 communautés religieuses du Québec.

CHARLES CÔTÉ
ET DENIS LESSARD

Un groupe de 22 congrégations religieuses québécoises, détentrices d'obligations d'Hydro-Québec, veut rencontrer André Caillé, le président de la société d'État, pour lui demander de mettre de côté le projet de centrale thermique du Suroît.

« Il y a des alternatives plus économiques et plus écologiques au projet du Suroît », affirme soeur Esther Champagne, de la congrégation de Notre-Dame.

Pendant ce temps à Québec, le gouvernement Charest va se heurter à une opposition inattendue de ses députés sur le controversé projet du Suroît, la centrale au gaz qu'Hydro-Québec compte construire à Beauharnois.

Le projet de 550 millions émettra autant de gaz à effet de serre que 600 000 automobiles, ce qui fera augmenter les émissions totales du Québec de 2,5 %. Pour respecter le protocole de Kyoto, le Québec devrait plutôt réduire ses émissions de 6 %.

Hydro-Québec affirme avoir besoin de la centrale pour répondre à une augmentation inattendue de la demande d'électricité.

Mais la controverse fait rage depuis l'annonce du projet, il y a trois semaines, par le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad.

► Voir **SUROÏT** en A2

AUTRE TEXTE

Hydro « prêter » le Suroît à GE, LA PRESSE AFFAIRES page 1

Lapierre : J'ai été souverainiste par dépit

KARIM BENESSAIEH

Jean Lapierre a beau avoir fondé le Bloc québécois il y a 13 ans, il s'est toujours considéré comme un « libéral en exil » qui a flirté avec les souverainistes « par dépit ».

C'est du moins ce que soutient l'ex-animateur télé et radio dans une lettre qu'il a fait parvenir à *La Presse*. Manifestement désireux de faire oublier cet épisode bloquiste qu'un quotidien torontois a qualifié de « trahison », M. Lapierre y va en outre d'une profession de foi fédéraliste sans équivoque.

« Mon scénario idéal a cependant toujours été et demeure encore un fédéralisme canadien efficace, prag-

matique et respectueux de la différence québécoise (...). Il faut exprimer (nos priorités) dans l'action plutôt que dans l'opposition. Je crois qu'il est possible de réaliser tout ça à l'intérieur du système canadien. »

Il invite finalement les Québécois à ne plus voter pour le Bloc, parti synonyme selon lui d'« opposition éternelle sur la scène nationale », et leur enjoint de participer « au vrai pouvoir ».

M. Lapierre confirmera aujourd'hui son retour en politique au sein du Parti libéral fédéral. Il héritera vraisemblablement de la circonscription d'Outremont, laissée vacante par la retraite politique de

Martin Cauchon, fidèle lieutenant de Jean Chrétien.

Jean Lapierre, lui, est un des supporters les plus fervents du premier ministre Paul Martin. « En premier lieu, je connais Paul Martin depuis 25 ans, précise-t-il. En 1990, j'ai coprésidé sa campagne nationale à la chefferie parce que je croyais en ses qualités humaines, en sa conscience sociale, en sa rigueur fiscale et en sa compétence en économie. »

« Quatorze années plus tard, il est toujours le même homme, mais avec encore plus d'expérience et de maturité, ajoute-t-il. Je lui voue toujours le même respect et la même loyauté. » On prédit à M. La-

pierre le rôle de lieutenant québécois de Paul Martin.

Élu quatre fois sous la bannière libérale de 1979 à 1988, Jean Lapierre, 47 ans, a claqué la porte de son parti en juin 1990, au lendemain de la victoire de Jean Chrétien sur Paul Martin et de la mort de l'accord du lac Meech. Avec Lucien Bouchard, autre transfuge issu du Parti conservateur, il a fondé quelques mois plus tard le Bloc québécois.

► Voir **LAPIERRE** en A4

AUTRE TEXTE

Un portrait de Jean Lapierre, page A4

Afghanistan : le soldat canadien tué par un compatriote ?

LOUISE LEDUC

Le soldat canadien mort en Afghanistan le mois dernier lors d'un attentat suicide pourrait avoir été tué par un compatriote canadien, Abdullah Khadr, fils et frère de terroristes reconnus liés au réseau Al-Qaeda.

L'information, lancée en après-midi par l'Agence France-Presse sur la foi du porte-parole taliban Mohammad Saiful Adel, a été prise très au sérieux par Ottawa, qui demeurait cependant prudent. « Je ne peux rien confirmer à l'heure actuelle, a déclaré le minis-

tre de la Défense, David Pratt, à sa sortie de la Chambre des communes. Nous avons des choses à vérifier. À l'évidence, l'enquête n'est pas encore complétée. »

« Nous allons chercher à nous faire confirmer la nouvelle dès demain (aujourd'hui), mais les informations émanant des autorités afghanes tendent vers Abdullah Khadr », a pour sa part expliqué en entrevue téléphonique Reynald Doiron, porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa.

Le père du clan Khadr, Ahmed Saïd

Khadr, d'origine égyptienne, a été tué le 20 octobre 2003 par des commandos de l'armée pakistanaise, dans une opération contre un repaire présumé d'Al-Qaeda dans le Waziristan du Sud, près de la frontière avec l'Afghanistan.

La famille compte quatre garçons, qui ont tous grandi à Toronto : Abdul Karim, âgé de 14 ans, gravement blessé lors du même raid et hospitalisé depuis lors en banlieue d'Islamabad ; Omar, 17 ans, détenu à la base

► Voir **AFGHANISTAN** en A2

AUJOURD'HUI

Paul Martin durement attaqué

Les partis de l'opposition ont durement attaqué Paul Martin hier aux Communes sur trois fronts, mais en visant toujours la même cible : son ancienne compagnie. **POLITIQUE** PAGE A6

Les profits de BCE en baisse

Faute de gain extraordinaire comme celui qui avait dopé ses résultats l'an dernier, Bell Canada Entreprises enregistre un bénéfice net en baisse au quatrième trimestre et pour l'ensemble de 2003. **LA PRESSE AFFAIRES** PAGE 1

Le droit au mariage gai réaffirmé

La Cour suprême du Massachusetts a réaffirmé hier que les couples gays devaient se voir accorder le droit au mariage et pas simplement une possibilité d'union civile. **MONDE** PAGE A16



50%
SUR NOS MONTURES
voir détails et sélection en succursale

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt
Sur approbation de crédit.

Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



La guerre à la glace Chaque hiver, la guerre à la glace fait l'objet d'un travail assidu et planifié sur la Voie maritime du Saint-Laurent, pour empêcher la formation d'embâcles. La stratégie ? Escorter les glaces. L'ennemi juré ? Le vent du nord-est. Voyage sur le brise-glace *Martha-Louise Black*, en compagnie de la journaliste Louise Leduc et du photographe Martin Tremblay. **À lire demain dans le cahier Actuel Magazine**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Consultez notre section spéciale Saint-Valentin cyberpresse.ca/valentin

Faites le point sur l'épidémie de la grippe aviaire cyberpresse.ca/grippe

Suivez en direct le match entre le Canadien et les Penguins à 19 h 30 cyberpresse.ca/hockey

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Hydro confirme qu'elle devra payer pour Kyoto

CHARLES CÔTÉ

Hydro-Québec reconnaît que l'application du protocole de Kyoto pourrait la forcer à acheter des crédits pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la centrale du Suroît, mais affirme que cette situation n'est pas équitable.

« Cela risque de faire augmenter le prix du kilowattheure (de la production du Suroît) », a reconnu hier Thierry Vandal, président d'Hydro-Québec Production, la division de la société d'État qui doit construire la centrale.

Hier, *La Presse* faisait état des propos du ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, qui affirmait s'inquiéter des émissions de GES du Suroît et ajoutait qu'Hydro-Québec devrait acheter des crédits sur le futur marché canadien d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

« Le ministre Anderson se dit inquiet, mais j'aimerais entendre son inquiétude au sujet des centrales thermiques au charbon qu'on construit en Alberta, dit M. Vandal. Si cette inquiétude donne lieu à des mécanismes, on va les respecter pleinement, en autant que ce soit équitable. »

À plusieurs reprises, Hydro-Québec et le gouvernement du Québec ont vanté la performance québécoise en matière d'émissions de GES. Ils plaident pour que cette performance soit récompensée, même si cela ne fait pas partie de la logique de l'application du protocole de Kyoto.

« Ce serait curieux qu'Hydro-Québec, après avoir fait de l'hydroélectricité pendant toutes ces années, avec des projets hydroélectriques pour plusieurs années à venir, se retrouve à devoir acheter des crédits, alors que l'Ontario obtiendrait des crédits pour remplacer des centrales au charbon par des centrales au gaz naturel », a expliqué M. Vandal.

« Ils construiraient la même centrale que nous, mais eux, ils gagneraient des crédits, et nous, il faudrait les acheter, dit-il. Je n'ai aucun doute qu'il y a des gens qui pensent que ça va se passer comme ça, mais est-ce que c'est équitable ? »

22 congrégations opposées au Suroît

SUROÎT suite de la page A1

Les congrégations, dont les Soeurs grises, la congrégation de Notre-Dame, les Capucins et les Oblats, craignent autant pour les finances que pour l'image d'Hydro-Québec. Agissant au sein du Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises, elles ajoutent leur grain de sel dans le débat, un peu à la manière de certaines Églises américaines qui avaient posé la question : « What would Jesus drive ? » (Que conduirait Jésus ?) dans une campagne contre la mode des véhicules utilitaires sport.

Soeur Esther Champagne considère qu'Hydro-Québec et le gouvernement n'ont pas convenablement informé la population et les investisseurs au sujet du Suroît. « On entend des parcelles de vérité tellement incomplètes que la réalité de ce projet est ambiguë », dit-elle.

« De plus en plus, des personnes compétentes nous expliquent les discordances entre le projet du Suroît et les engagements du protocole de Kyoto, dit soeur Esther. Nous intervenons par conviction sociale. Nous sommes convaincus qu'il y a d'autres façons de pourvoir aux besoins électriques de notre société que le projet du Suroît. »

Selon Diane Boudreault, coordonnatrice du Regroupement, la démarche est exceptionnelle mais justifiée. « En tant que créancier, lorsqu'il y a des risques, on a le droit d'émettre notre opinion », affirme-t-elle.

François Rebello, directeur du Groupe investissement responsable, est conseiller auprès des communautés religieuses. « Du point de vue de ces investisseurs, il est important qu'Hydro-Québec garde le cap sur le développement durable, dit-il. Une orientation en faveur d'une centrale au gaz naturel me semble difficilement compatible avec cette vision. »

Dans sa lettre, le Regroupement affirme représenter des « corporations religieuses qui détiennent des obligations d'Hydro-Québec pour un montant significatif ». Mme Boudreault a refusé de donner des précisions sur ce montant.

La stratégie d'Hydro-Québec envers les changements climatiques et sa participation au marché des crédits de CO₂ ne nous semblent pas claire, affirme-t-on dans la lettre. De plus, nous croyons que la controverse soulevée par le Suroît pourrait nuire à la réputation d'Hydro-Québec auprès des investisseurs, tant au Canada qu'à l'étranger. »

Hydro-Québec n'a pas voulu commenter l'affaire hier.

Le Canadien réclame une aide urgente de Québec

CANADIEN

suite de la page A1

Dans l'entourage du ministre des Finances, on ne cache pas la gravité de la situation dépeinte par MM. Boivin et Aubut. « Si le Canadien est en crise, qu'il le dise donc publiquement, cela aiderait », confie-t-on dans les officines. Ni M. Boivin ni M^e Aubut n'ont répondu aux nombreux appels de *La Presse* depuis trois jours.

À Québec, on considère plutôt froidement les requêtes du Canadien, qui profite passablement de la montée du dollar canadien par rapport à la devise américaine, souligne-t-on.

Pierre Boivin et M^e Aubut, le démarcheur embauché par le Canadien, ont obtenu une rencontre avec le chef de cabinet de Jean

Charest il y a deux semaines, après s'être vu opposer une fin de non-recevoir par le ministère des Finances. « Ils font beaucoup de démarches un peu partout au gouvernement, il y a de l'inquiétude chez eux. Ils font des représentations pour de l'aide », a confirmé à *La Presse* le ministre des Finances, Yves Séguin, qui ajoute que depuis la période avant les Fêtes, ils cherchent des appuis et ont parlé à plusieurs ministres et à plusieurs personnes au cabinet du premier ministre. Devant le peu d'empressement du ministre des Finances à répondre à ses demandes, en désespoir de cause, le tandem est allé jusqu'au bureau de Jean Charest.

Impôts fonciers

« Le noeud de leur problème, c'est le niveau des taxes foncières de la Ville de Montréal sur le Centre Bell. La Ville refuse de reconsidérer l'imposition relativement élevée », explique M. Séguin.

Le Canadien paie 7,5 millions en impôts fonciers sur le Centre Bell, une facture plus élevée que celles de tous les autres clubs de la Ligue réunies, martèlent les dirigeants du Canadien.

« Gérard Tremblay, à un moment donné, devra bouger, le compte de taxes relève de lui. La Ville va devoir prendre une décision, ils sont sensibles aux répercussions qu'il y aurait si le club s'en allait vers des choses difficiles à cause de ça », a dit le ministre Séguin. Dans l'entourage du maire Tremblay, on souligne qu'aucune rencontre officielle n'a eu lieu avec M. Boivin,

mais on est informé de ses démarches auprès de Québec. La facture d'impôts fonciers du Centre Bell n'a pas augmenté pour 2004, observe-t-on.

Le Canadien, selon Yves Séguin, « soulève un bon point » quand il souligne le traitement fiscal du Centre Bell. « Pourquoi ce centre-là, qui a un caractère parapublic comme tous les complexes sportifs qui ont de l'aide à travers l'Amérique, ne serait pas un peu aidé par l'État à appuyer cela ? »

Il y a plusieurs années, sous le gouvernement Bouchard, le Canadien était parvenu à convaincre Québec d'amender la charte de la Ville de Montréal pour permettre au maire Bourque d'accorder une exception à l'ancien Forum, ce qui est impossible selon la loi actuelle. Ronald Corey avait eu recours à National, et son patron Luc Beauregard avait obtenu l'aval du cabinet de Lucien Bouchard et l'appui tacite de Daniel Johnson, alors chef de l'opposition.

Mais la démarche du Canadien avait fait l'objet d'une fuite à *La Presse*. Ébruitée, l'opération avait soulevé la controverse et le gouvernement Bouchard avait reculé en dépit de la parole donnée aux dirigeants du club de hockey. Ministre péquiste à l'époque, Robert Perreault s'était insurgé contre le cadeau fiscal qu'on s'appropriait à faire au club de hockey. Et, alors dans l'opposition, l'actuel ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, estimait au contraire que le Forum, équipement de sport privé, devait bénéficier du même congé d'impôts fonciers que le Stade

M. Gauthrin avait mené une guerre musclée à ce même projet de centrale proposé, puis retiré, par le gouvernement Landry.

Il remet aujourd'hui en question les prévisions de croissance d'Hydro-Québec. « On peut se demander si les besoins qui prétend entrevoir Hydro-Québec sont réels », dit-il.

Le député de Verdun est loin d'être seul à se poser des questions.

Sous le couvert de l'anonymat, un vétéran libéral se dit même perplexe devant un projet qui fera grimper subitement de 20 % le chiffre d'affaire de Gaz Métropolitain, propriété d'Hydro-Québec. « Quand on sait qu'il n'y a pas si longtemps, le chef de cabinet de M. Charest, Stéphane Bertrand, était à Gaz Métropolitain ! » M. Bertrand, devenu bras droit de Jean Charest l'été dernier, fut pendant plusieurs années responsable des communications chez Gaz Métro.

Un autre député souligne que bien des libéraux en ont carrement soupé de ne pas être consultés sur des questions importantes. « On apprend les choses dans les journaux... je ne pense pas qu'on ait été élu pour ça », laisse-t-il tomber.

Pour André Ménard, le porte-parole du ministre des Ressources naturelles Sam Hamad, il n'est pas question pour le gouvernement de changer d'orientation.

olympique, propriété du gouvernement.

Surtaxe pour les joueurs

Cette année, le Canadien revient aussi à la charge avec une demande déjà formulée au gouvernement péquiste, soit l'imposition d'une surtaxe pour les joueurs de l'extérieur qui viennent à Montréal disputer des matchs contre le Canadien. Une telle surtaxe de 12,5 % s'applique déjà aux joueurs qui se rendent en Alberta jouer à Calgary ou Edmonton. À l'époque, cette mesure faisait, par exemple, qu'un joueur comme Patrick Roy, de l'Avalanche du Colorado, devait verser 9000 \$ au fisc albertain pour chaque partie jouée dans cette province.

Les fruits de ce nouvel impôt — il s'agirait de six millions par année avec la formule de l'Alberta —, seraient conservés par le Canadien, ce qui serait une énorme concession du ministère des Finances, où on voit d'un fort mauvais oeil l'apparition de taxes « dédiées » dont les revenus sont attribués à l'avance.

Le Canadien « veut conserver une partie de cette taxe pour aider à se financer » explique le ministre Séguin, clairement peu enclin à aller dans cette direction. Selon lui, la réévaluation du Centre Bell est une solution bien plus logique. « On n'a pas trop regardé la surtaxe, cela fait partie des choses qu'on entend de la part de gens qui veulent que le club Canadien reste », observe le ministre Séguin.

Dans le sillage des deux émissaires du Canadien, on évoque aussi l'idée d'une loterie spéciale dont les revenus serviraient au financement du club, une cause déjà entendue, et rejetée, au gouvernement.

Le soldat canadien tué par un compatriote ?

AFGHANISTAN

suite de la page A1

américaine de Guantanamo depuis août 2002 et considéré par le gouvernement américain comme un « combattant ennemi » ; Abdulrahman, libéré de Guantanamo en octobre et en liberté à Toronto depuis décembre ; enfin, l'ainé, Abdullah, âgé de 23 ans, dont on avait perdu la trace.

« On le disait disparu. Où ? En Afghanistan ? Au Pakistan ? On ne le savait pas », a ajouté M. Doiron.

À la suite du décès du caporal terre-neuvien Jamie Murphy, âgé de 26 ans, la Défense nationale a institué une enquête. Une enquête parallèle est menée par le gouvernement afghan pour faire la lumière sur cet attentat suicide du 27 janvier qui a aussi fait trois blessés canadiens.

Joint à Terre-Neuve, Rodney Ryan, beau-frère du caporal Murphy, a souligné que c'est par les médias que la famille a été avertie que l'attentat pourrait avoir été l'oeuvre d'un citoyen canadien. « Nous n'avons eu aucun contact avec aucune autorité canadienne », a-t-il dit.

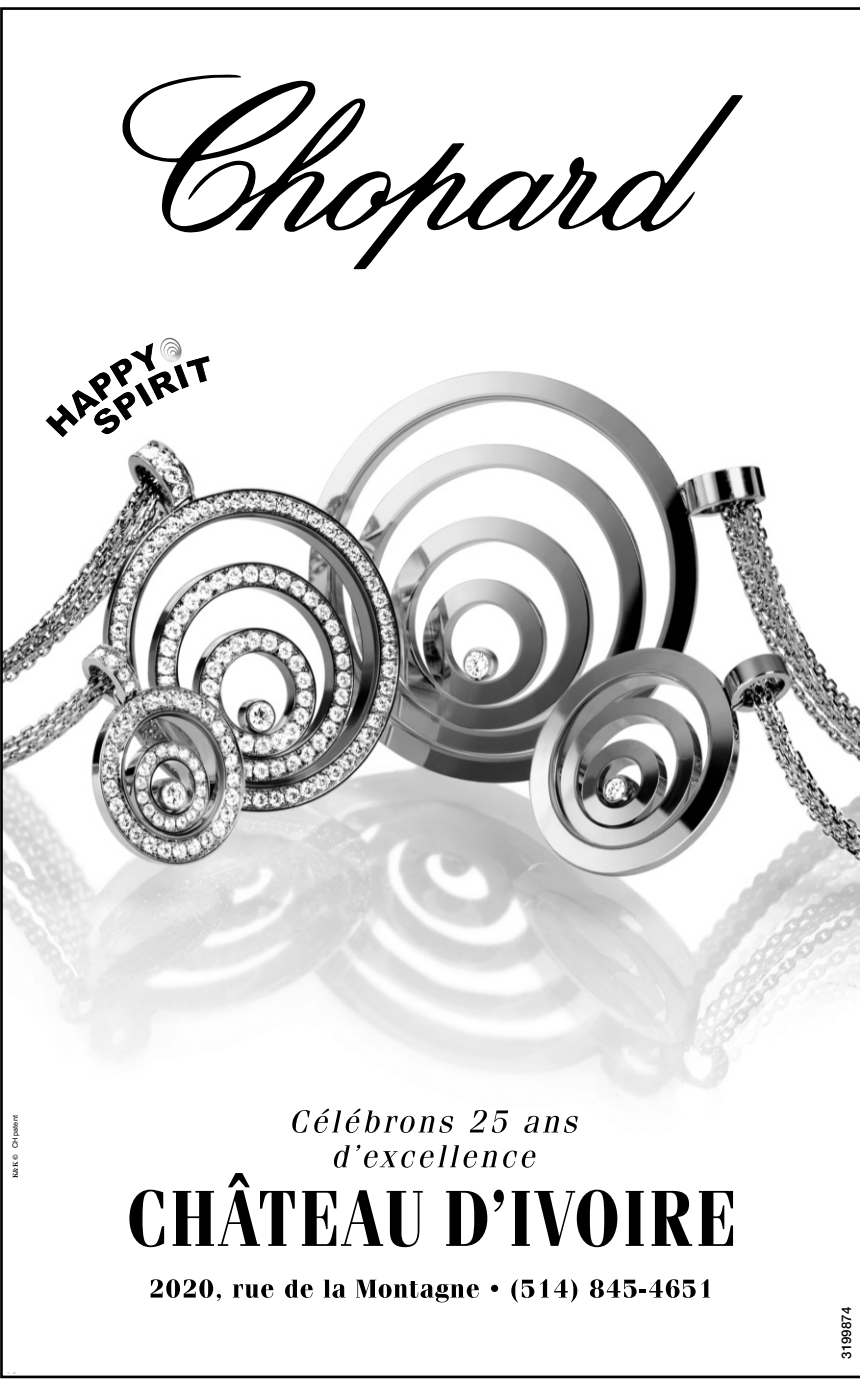
Une famille très en verve

La famille Khadr n'a jamais cessé ces derniers mois de faire les manchettes au Canada. Au début décembre, à la surprise général, Abdulrahman, le frère rentré à Toronto après son séjour à Guantanamo, a laissé échapper lors de sa première apparition publique qu'il s'était entraîné pendant trois mois dans un camp paramilitaire en Afghanistan affilié au réseau Al-Qaëda. Tout de suite après, il tentait de rattraper sa déclaration, précisant :

« C'était en 1998 et il était alors habituel en Afghanistan pour les jeunes hommes de 15 ans et plus d'avoir un entraînement militaire de base, avec le maniement des armes légères. »

Ce furent ensuite la mère du clan, Maha Elsamnah et l'une de ses filles, Zaynab, qui firent des vagues, organisant une conférence de presse à Islamabad, pour dénoncer le fait que le Pakistan les tenait dans le noir quant au statut de certains membres de leur famille. Au passage, les deux femmes dénonçaient aussi le Canada, disant que l'ambassade du Canada à Islamabad leur avait confisqué leur passeport sans raison et leur interdisait le retour au pays. Ottawa soutenait au contraire que les deux femmes perdaient étrangement leur passeport à répétition.

— avec la Presse Canadienne



Chopard

HAPPY SPIRIT

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

Radiothérapie: des Montréalais traités à Québec et Trois-Rivières

ARIANE KROL

Les listes d'attente pour les traitements de radiothérapie recommencent à allonger dans les hôpitaux. Des Montréalais atteints d'un cancer doivent maintenant aller à Québec ou à Trois-Rivières pour recevoir leur traitement.

« Vingt-huit patients ont été approchés, 10 ont accepté, tous sont déjà en traitement », a indiqué hier à *La Presse* la chef de radio-oncologie du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), Carolyn Freeman.

« Ils l'offrent aux patients qui veulent gagner du temps, mais il n'y en a pas tellement qui acceptent », témoigne le porte-parole de Maisonneuve-Rosemont, Alain Charbonneau.

Des résidents de Rimouski et de l'Outaouais ont aussi été confrontés à ce choix difficile, qui rappelle la triste époque où Québec envoyait des patients atteints de cancer par autobus entiers dans des hôpitaux américains.

Depuis décembre, une trentaine de patients de Montréal et quelques autres de la région de Gatineau ont été traités au centre hospitalier régional de Trois-Rivières, indique le porte-parole de l'établissement, René Lord.

Cinq semaines

Aller à Québec ou à Trois-Rivières réduit l'attente, mais tous les malades ne peuvent pas s'éloigner de Montréal durant cinq semaines, même si le gouvernement paie le transport, l'hébergement et les repas.

« Le ministre s'est engagé à ce que d'ici six semaines, cette problématique soit résolue. On ne veut pas retomber dans le transport institutionnalisé », affirme la porte-parole du ministre de la Santé, Cathy Rouleau.

Selon le quotidien *Le Droit*, près de 75 patients du centre hospitalier des Vallées-de-l'Outaouais pourraient devoir aller se faire traiter à

Trois-Rivières ou à Québec. De passage à cet hôpital lundi, le ministre Philippe Couillard a promis qu'il s'agissait d'une mesure temporaire.

Les listes d'attente ont recommencé à s'allonger depuis que Québec a cessé d'offrir une prime d'heures supplémentaires aux technologues en radio-oncologie, le 31 décembre dernier. Cette prime avait été instaurée à l'automne 2000, justement pour mettre fin à l'envoi de patients aux États-Unis.

Ce sont les malades atteints d'un cancer du sein ou de la prostate qui sont placés sur les listes d'attente. L'idéal serait de traiter la plupart des cas après deux semaines, mais Québec considère huit semaines comme un délai acceptable, indique Carolyn Freeman. « En ce moment, l'attente va jusqu'à 11 semaines pour les cancers du sein et jusqu'à 13 semaines pour les cancers de la prostate », dit-elle.

L'Hôpital général juif accepte un

patient du CUSM par semaine, mais cette entente pourrait prendre fin si sa propre liste continue à s'allonger.

Nouvelle formule

Un comité mandaté par Québec a déjà suggéré une nouvelle formule pour remplacer la prime aux technologues, mais selon les informations recueillies par *La Presse*, les principaux intéressés risquent de la refuser.

« Je l'ai présentée à mon personnel, ils m'ont dit : non, ce n'est pas intéressant », indique la chef technologue en radio-oncologie de l'Hôpital général juif, Kathleen Belley.

Pour recevoir une somme équivalente à celle qu'ils touchaient avec le système de primes, les technologues de son hôpital devront travailler environ 20 heures supplémentaires par mois, alors que six ou sept heures suffisaient auparavant, dit-elle.

L'ancien système, qui offrait une prime de 90 \$ pour chaque patient traité en heures supplémentaire, a permis de soigner près de 4000 malades de plus et coûté plus de 11 millions de dollars à Québec en trois ans.

Mais envoyer les gens se faire traiter hors de leur région coûte probablement plus cher, reconnaît la porte-parole du ministre. « Économiquement, ça ne semble pas rentable et pour des gens qui sont malades, déjà inquiets, c'est une situation difficile », dit Cathy Rouleau.

La province souffre d'une pénurie de technologues en radio-oncologie depuis plusieurs années, notamment parce que beaucoup sont allés chercher un meilleur salaire ailleurs au Canada ou même aux États-Unis. Québec prévoit que les 38 nouveaux diplômés qui commenceront à travailler dans les hôpitaux en juin aideront à réduire les listes d'attente.

Diesel et mazout: hausses de prix en vue

Les froids de janvier ont fait grimper de façon importante la consommation

BRUNO BISSON

En raison de la froidure de janvier qui ont fait grimper d'au moins 20 % la consommation de carburants diesel routiers et de mazout pour le chauffage, les entreprises et les propriétaires de maisons qui n'ont pas de contrat d'approvisionnement garanti vont subir de fortes augmentations des prix de ces produits, quand ils réussiront à en trouver.

Sans parler de « crise » ou de « pénurie », des porte-parole de l'industrie pétrolière ont confirmé hier à *La Presse* que les distributeurs de mazout et de diesel ne sont plus en mesure de garantir à leurs clients qu'ils vont recevoir tout le carburant prévu à leur contrat, que ce soit pour une livraison de mazout à une résidence privée, ou pour remplir les réservoirs de diesel d'une compagnie de transport ou d'un parc d'autobus.

Depuis la semaine dernière, explique Carol Montreuil, vice-président de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP), les distributeurs sont passés en mode « allocation », en assurant à leurs clients réguliers qu'ils auront suffisamment de carburant pour faire fonctionner leurs véhicules ou leurs usines, mais en livrant des quantités réduites pour s'assurer que tous leurs clients soient servis.

En revanche, la situation risque d'être beaucoup plus difficile, au cours des deux prochaines semaines au moins, pour les entreprises ou pour les particuliers qui n'ont pas de contrat de livraison garantie pour la saison. Les *price shoppers*, qu'ils s'agisse de grandes entreprises manufacturières, de compagnies de transport des marchandises ou de simples propriétaires d'une chaudière au mazout, pourraient se retrouver aux abois avec des distributeurs de mazout qui ne répondent pas aux appels, qui ne livrent à personne d'autre qu'à leurs clients garantis, ou qui demandent des prix gonflés aux stéroïdes.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Les grands froids de janvier ont fait baisser les réserves de mazout.

C'est ce qui est arrivé au propriétaire d'un parc d'autobus scolaires, dont l'Association des propriétaires d'autobus du Québec ne voulait pas hier divulguer le nom. Après avoir passé des jours à tenter d'obtenir du diesel auprès des distributeurs avec lesquels elle fait affaire d'habitude, l'entreprise a finalement obtenu du carburant qui lui coûtera 6 cents le litre de plus qu'à sa dernière livraison. Avec un parc de 225 véhicules à faire rouler chaque jour, cette augmentation représente une dépense quotidienne imprévue de plusieurs milliers de dollars.

À l'Association du camionnage du Québec (ACQ), on dénombrait aussi, hier, des cas similaires de grosses

entreprises de transport de marchandises, aux réservoirs presque à sec. Le président de cette association qui regroupe tous les grands parcs de camions du Québec, Marc Brouillette, a affirmé que le prix du diesel livré pour son propre parc de camions, la compagnie Transport F.A.S. de Drummondville, a augmenté de plus de 30 % depuis le début de l'hiver.

« Nos membres se font dire par leurs distributeurs qu'ils sont en rupture de stocks, à cause du temps froid de janvier », affirme le président de l'ACQ.

Pour sa part, l'Association québécoise des indépendants du pétrole (AQIP) estime que l'instabilité et les difficultés d'approvisionnement sont

une conséquence directe d'une politique de « bas inventaires » pratiquée par les pétroliers.

« Ona observé le phénomène, l'été dernier, après la grande panne de courant qui a touché l'Ontario et le nord-est des États-Unis, affirme l'économiste Sonia Marcotte, de l'AQIP. Des raffineries ont cessé de produire, créant une rareté temporaire de produits qui s'est répétée rapidement à la pompe. La saison exceptionnellement froide qu'on connaît est une autre occasion de vérifier le même phénomène. L'augmentation de la demande est telle, soudainement, qu'elle justifie à elle seule une hausse de prix. Ce sont les pétroliers qui en profitent, évidemment. »

Allocations réduites

Une thèse que réfute le vice-président de l'ICPP, Carol Montreuil. « C'est absurde comme théorie, dit-il, puisque les raffineries de Montréal et Saint-Romuald fonctionnent présentement à 100 % de leur capacité. Si l'industrie voulait tirer profit d'une situation de pénurie artificielle, elle ne travaillerait pas aussi fort à rétablir ses inventaires. »

Selon M. Montreuil, les inventaires, durement sollicités par des ventes beaucoup plus importantes que prévu en janvier, pourraient revenir à la normale en une semaine, ou peut-être deux, si le temps plus clément des derniers jours se maintient.

« Ce n'est ni une pénurie, ni une crise, a insisté M. Montreuil. Disons plutôt qu'il s'agit d'une situation tendue. »

« Il n'y a pas de pénurie a renchérit le porte-parole d'Ultramar, Louis Forget. Les pipelines routiers, les stations service et les distributeurs sont ravitaillés. Ils ne manquent pas de diesel ou de mazout. Mais nous devons exercer des contrôles accrus au moment de la livraison, nous assurer que le client a bien besoin de la quantité de carburant qu'il nous demande. »

Depuis le début de l'hiver, selon la Régie de l'énergie, le prix moyen du mazout à l'échelle du Québec est passé de 42,74 cents à 51,51 cents le litre, soit une hausse de 20 %. L'hiver dernier, le mazout avait atteint un sommet à 66,56 cents le litre, mais seulement au mois de mars.

Quant au diesel, le prix a augmenté en flèche depuis décembre. Le prix moyen pondéré s'établissait, au 1^{er} décembre, à 60,6 cents le litre. Dans la première semaine de janvier, il dépassait les 72 cents. La semaine dernière, il s'établissait en moyenne à 78,2 cents.

Et hier, dans certaines station service du Québec, les consommateurs pouvaient en acheter entre 82 et 85 cents le litre, plus cher que le prix de l'essence ordinaire, en maints endroits.

FÊTE NATIONALE

Des compressions menaceraient la tenue du défilé

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Les organisateurs de la Fête nationale sont inquiets. À quatre mois de l'événement, le gouvernement Charest laisse entendre que leur budget subira des compressions importantes qui pourraient même menacer la tenue du défilé dans la métropole.

L'automne dernier, le gouvernement Charest a fait savoir aux man-

dataires, le Mouvement national des Québécois (MNQ) et le Comité de la Fête nationale à Montréal, coordonnés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, que le budget subirait des « compressions symboliques », comme les autres organismes.

À la mi-janvier, les mandataires ont appris du sous-ministre aux Affaires municipales, au Sport et au Loisir qu'il s'agissait de « compres-

sions lourdes », vient d'apprendre *La Presse*. Depuis, des chiffres de l'ordre de 20 à 25 % circulent, même si au cabinet du ministre responsable, Jean-Marc Fournier, on affirme qu'aucune décision n'est encore prise.

« À cette période-ci de l'année, normalement tout est en marche. Actuellement, les choses sont au point mort parce que nous ne savons pas de combien nous allons disposer. Dans le cas du défilé en particulier, c'est très risqué. À lui seul, il englobe la majorité du protocole », explique le président du Comité de la Fête nationale à Montréal, Jean Drouin.

Le protocole est une entente de cinq ans, valide jusqu'en 2006, qui avait été signée entre les mandataires de la Fête nationale et l'ancien gouvernement péquiste. Cette entente prévoit pour le MNQ un budget annuel de 3,4 millions qu'il redistribue ensuite à ses 18 mandataires dans toute la province pour l'organisation d'une vingtaine de fêtes régionales, de 750 à 800 fé-

tes locales, sans oublier le grand spectacle sur les plaines d'Abraham.

Le Comité de la Fête nationale, pour sa part, reçoit bon an mal an 704 000 \$. La majorité de la somme, soit 400 000 \$, est dévolue au défilé, auquel s'ajoutait également une subvention de 200 000 \$ de l'ancien ministère de la Métropole.

Du côté du MNQ, l'inquiétude règne également, d'autant plus que le temps presse. À la mi-février, l'organisme envoie généralement les formulaires de demande financière à ses mandataires, en vue de l'organisation des différentes activités.

« Si nous avons des coupes lourdes, il y a peut-être des éléments qui sont dans le protocole et que nous allons devoir couper, des événements que nous ne pourrions pas tenir. C'est assez difficile de couper de manière significative et de promettre les mêmes fêtes », souligne la présidente, Chantale Turcot.

Le budget de la Fête nationale avait été augmenté substantiellement pour l'an 2000 et par la suite, l'ancien gou-

vernement avait décidé de le reconduire.

Au cabinet du ministre Fournier, son attaché de presse Stéphane Gosselin assure qu'aucune décision n'a encore été prise, mais indique que la Fête nationale n'est pas la priorité du Ministère.

La crise du logement qui éclatera une semaine après la fête du 24 juin cause passablement de soucis et, déjà, le gouvernement a fait savoir qu'il doit réévaluer, cas par cas, son programme de supplément aux loyers d'urgence. « La priorité est davantage sur la crise du logement qu'à savoir si nous allons avoir une grosse fête ou une bonne fête comme d'habitude », lance M. Gosselin.

Entente ou pas, le gouvernement a aussi le loisir de reconsidérer les subventions d'année en année, selon ses disponibilités financières, ajoute-t-il. « Avant 2000, il y avait une fête nationale partout au Québec et c'était fait convenablement. (...) À la limite, s'il y a une baisse de budget, je ne pense pas qu'on vienne de scraper la Fête nationale. »

POLITIQUE

Un paradoxe nommé Jean Lapierre

KARIM BENESSAIEH

Il a animé des bulletins d'information tout en figurant sur la liste de paie d'entreprises et de groupes de pression. Il a fondé le Bloc québécois, mais affirme avoir toujours été fédéraliste. Et il réintègre aujourd'hui la maison libérale dont il avait bruyamment claqué la porte en 1990.

Les paradoxes affluent dès qu'il est question de Jean Lapierre. Un constat réunit toutefois tous ceux qu'on interroge à son sujet : l'homme a su tisser au fil des années un incroyable réseau d'amitiés. « Et il ne s'agit pas de partenaires de golf, mais de vrais amis », précise un observateur. De Lucien Bouchard à Mario Dumont en passant par l'ex-ministre fédéral André Ouellet, le président du conseil de la Banque Nationale, André Bérard, et, bien entendu, Paul Martin, Jean Lapierre est au coeur d'une toile pour le moins impressionnante. « De tous les gens avec qui j'ai travaillé, il est certain que Jean est celui qui a le réseau de contacts le plus étendu, estime Sylvain Chamberland, directeur général de la station de radio CKAC. Il peut rejoindre n'importe qui, n'importe où. » Chaque année, les membres les plus en vue de cette véritable « tribu Lapierre » sont invités à son célèbre souper au homard. M. Chamberland, un des convives l'an dernier, avoue avoir trouvé

la réunion « impressionnante ». « Paul Martin, Lucien Bouchard, Mario Dumont, ils étaient tous là. C'était vraiment une espèce de rendez-vous sans esprit partisan. Les bleus, les rouges, les verts, les gens d'influence dans la société, qu'ils soient en affaires, journalistes, politiciens, se retrouvaient là. » Au-delà des simples intérêts financiers et d'un certain attrait pour le *glamour*, l'explication de ce succès tiendrait à un mot : charme. Celui de Jean Lapierre, bien entendu. « Il est immensément sympathique, lance tout de go Thérèse David, vice-présidente aux communications à TQS. Il y a des sympathiques *téteux*, qui veulent être sympathiques pour la bonne cause, pour être bien vus. Pas du tout dans son cas. On a vraiment du plaisir avec lui. » Mais n'y a-t-il pas une limite à mêler les genres — et les gens ? Il est ainsi de notoriété publique que M. Lapierre agissait fréquemment à titre de « conseiller stratégique » pour des firmes comme ONEX, Imperial Tobacco, Loblaw et l'Association canadienne du médicament générique — qui a reçu sa lettre de démission mardi dernier. À titre de chef d'antenne de TQS et animateur à CKAC, Jean Lapierre n'avait-il pas un devoir d'objectivité journalistique ? « Il a toujours été très franc-jeu, répond M^{me} David. Il n'a jamais fait des choses par en arrière. C'est un animateur, pas un journaliste. »

À CKAC, Sylvain Chamberland est catégorique : « Jean n'a jamais été considéré, d'aucune façon, comme un lecteur de nouvelles ou comme journaliste. Il a été embauché comme animateur. On n'a jamais eu la prétention de dire que Jean était quelqu'un de complètement objectif. » Pour le politologue Yves Théo-rêt, ce ne sont pas ces « à-côtés » qui sont inquiétants, mais plutôt les attentes démesurées que semble susciter le retour de M. Lapierre sur la scène politique. « Je trouve qu'on a déroulé le tapis rouge un peu vite. M. Lapierre doit faire ses preuves, selon moi. Il était jeune député, il a quitté, il a fait une belle carrière en communications, maintenant est-ce que ça va faire un politicien redoutable, un ministre compétent et éclairé ? » Élu à quatre reprises entre 1979 et 1988, Jean Lapierre a été ministre pendant un court laps de temps, moins de deux mois, en 1984. « On nous le présente un peu comme LE superministre du Québec, mais il n'a pas d'expérience, note M. Théo-rêt. Ce n'est pas un président d'entreprise, ce n'est pas quelqu'un qui a géré des projets dans les domaines culturel ou économique, ce n'est pas quelqu'un qui prend position sur la place publique pour des causes sociales. » Le rôle de Jean Lapierre pourrait plutôt être de séduire quelques



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le succès de Jean Lapierre serait attribuable... à son charme.

nationalistes « mous », estime Jean-Herman Guay, professeur de sciences politiques à l'Université de Sherbrooke. « Le recrutement de Jean Lapierre, c'est une des façons que l'équipe libérale a trouvé pour aller chercher des fragments plus « mous » de l'électorat souverainiste. Eux peuvent être influencés par quelqu'un qui quitte le Bloc et qui rejoint les libéraux. »

Il estime cependant que l'arrivée de Jean Lapierre n'a rien à voir avec celle d'un Lucien Bouchard, par exemple. « Probablement que dans la campagne, ça va devenir un joueur non négligeable. Mais ce n'est pas un gros joueur, je ne pense pas qu'il soit une figure suprêmement connue, symboliquement chargée pour la plupart des Québécois. C'est une carte intéressante, mais secondaire. »

Lapierre: «J'ai été souverainiste par dépit»

LAPIERRE

suite de la page A1

« Après l'échec des accords du lac Meech, j'étais déçu, je me suis senti frustré et désillusionné, écrit-il aujourd'hui. Comme un grand nombre de Québécois, par dépit, j'ai exploré le concept de la souveraineté-association. A titre de député indépendant et avec l'appui du premier ministre Robert Bourassa, j'ai joint la coalition arc-en-ciel, temporaire et ponctuelle qu'était alors le Bloc québécois. » Il minimise cependant sa participation à l'aventure bloquiste, rappelant qu'il a quitté ce parti deux ans plus tard, « sans avoir brigué les suffrages sous la bannière du Bloc québécois » et sans avoir « participé aux campagnes référendaires subséquentes ». Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a promis plus tôt cette semaine qu'il dévoilerait aujourd'hui des informations embarrassantes sur les raisons du départ de M. Lapierre en 1992. « Je vous dirai pourquoi et comment cela s'est fait, a annoncé M. Duceppe. J'ai même des témoins. » Depuis 1992, Jean Lapierre a mené une carrière particulièrement fructueuse dans les médias, animant notamment une émission d'affaires publiques à la station de radio CKAC. Il était également le chef d'antenne à TQS, où il animait le *Grand Journal* de 22 h. Cet intermède médiatique, explique-t-il aujourd'hui, lui a permis d'« élargir (sa) vision des choses et de travailler quotidiennement au coeur des enjeux majeurs auxquels est confrontée notre société. Ces enjeux, ce sont notamment l'accès aux soins de santé et à l'éducation, le sécurité économique et le droit à la différence. »

Martin Cauchon s'associe au cabinet juridique Gowlings

PRESSE CANADIENNE

L'ancien ministre fédéral Martin Cauchon, qui a quitté la vie politique mardi, s'est associé hier au cabinet d'avocats Gowling Lafleur Henderson, a annoncé le cabinet. Martin Cauchon sera associé spécial au bureau de Montréal et se spécialisera dans le droit des affaires. « Au cours de ses nombreuses années passées au sein du gouvernement canadien, Martin Cauchon a acquis des connaissances très précieuses », a affirmé Scott Jolliffe, associé directeur national chez Gowlings, par voie de communi-

Le plus grand solde anniversaire de toute l'histoire de Fraser

Plus de 80 000 pieds carrés de meubles traditionnels et contemporains

Jusqu'à **50%** de rabais sur toute la marchandise en stock

Canapés, causeuses, fauteuils et repose-pieds traditionnels

	Prix cour.	Solde
Repose-pieds à juquette chenille rose, de Barrymore	895	309
Fauteuil presbytère blanc cassé, juquette doublée de dentelle transparente	1049	575
Fauteuil d'appoint, damassé velours vert kaki foncé, base à juquette argentée	1049	619
Bergère Chippendale, imprimé tapis persan, ton rubis, de Sherrill	1499	825
Causeuse chenille rayée or/vert/rouge, de Sherrill	2999	1395
Fauteuil club chenille vert/bleu menthe, de Sherrill	2999	1499
Bergère à juquette toile de Jouy crème/bleu, de Century	3049	1525
Fauteuil sans bras à dossier piqué, damas chenille vert jade, de Sherrill	2649	1549
Canapé damassé rayé bleu/or/vert, de Barrymore	1799	779
Fauteuil club à pieds tambour, imprimé bourgogne/noir/or, de Barrymore	3429	1995
Fauteuil club pivotant, damassé chenille jaune pâle, de Century	3379	2025
Fauteuil club tapisserie sauge/or/paprika, de Vanguard	4395	2195
Causeuse à imprimé floral vert/crème/lilas, de Century	1599	799
Causeuse chenille imprimée bleu/vert, de Barrymore	1599	799

Armoires, meubles, buffets et secrétaires importés d'Europe

Armoire à couronne 1 porte, façade en miroir, noyer moyen, d'Italie	2195	1095
Armoire une porte, façade en miroir, noyer moyen, d'Italie	2295	1145
Petit meuble audio d'inspiration nautique, en cerisier, d'Espagne	3325	1149
Armoire à couronne galloise sculptée, chêne clair, d'Italie	5495	2195
Armoire télé à portes coulissantes, noyer antique, d'Espagne	5399	2699
Chiffonnier provincial français 3 tiroirs, fini cerisier antique, d'Espagne	5779	2889
Bureau à cylindre, fini noyer antique, pieds fuselés, d'Espagne	5995	2995
Grosse vitrine triple en noyer antique travaillé, d'Italie	8695	3045
Secrétaire à abattant Louis Philippe, cerisier antique, de France	7195	3595
Armoire télé basse, portes escamotables, bois fruitier antique, de France	6195	3715
Gros bureau à cylindre, acajou à incrustation, d'Espagne		
Bureau à cylindre, acajou à incrustation, d'Espagne		

Fauteuils et repose-pieds, imprimés beiges, pieds carrés, de Vanguard

Canapé à pieds carrés, ton chamcau, avec coussins contrastants, de Vanguard	1819	2029
Canapé rétro tweed bleu/charbon, appuie-bras hauts et coussins imprimés	2169	2169
Fauteuil club tapisserie sauge/or/paprika, de Vanguard	2195	4395
Canapé chenille beige, pieds carrés, coussins contrastants, de Barrymore	2739	4565
Canapé lainage gris, coussins de dossier en soie, pieds noyer, de Century	2955	4925
Imposant canapé chenille taupe/or, dossier à coussins, de Barrymore	3269	5945

Meubles d'appoints peints et décorés à la main

Table d'appoint ovale peinte blanc antique craquelé, décorations florales, d'Italie	375	1075
Guéridon à chinoiserie peint noir, d'Italie	2349	10715
Causeuse à imprimé floral vert/crème/lilas, de Century	799	1599

Faites vite! Dernière semaine du Solde anniversaire!

Meubles d'appoint rustiques et de détente

Chaise à dossier en échelle, fini noyer antique, siège paillé	289	645
Tête de lit à fuseaux, format simple, fini cerisier antique, de Lexington	289	975
Fauteuil en cerisier style antillais, siège et dossier en tissu blanc cassé	475	1189
Tabouret de bar en osier, base en bambou	495	1239
Petite table en osier fini café, dessus verre, de Lexington	519	1295
Petite table ovale rustique, chêne moyen, de Hekman	585	1069
Encoignure en cerisier clair antique, de Pennsylvania House	2129	4729
Table d'appoint ronde fini noyer antique, avec portes, de Hickory White	2349	5225
Îlot de cuisine, peint blanc antique, érable naturel, de Pennsylvania House	2355	10715

Meubles de luxe et pour bureau à domicile

Fauteuil d'accueil contemporain, tissu noir, pieds en acier inox	345	695
Fauteuil d'accueil contemporain, cuir noir, pieds en acier inox	525	1049
Fauteuil pour visiteur, cadre acajou, vert forêt	999	1665
Fauteuil d'accueil Queen Anne, cuir piqué bleu foncé, cadre en chêne	1089	2425
Fauteuil en cuir vert, cadre en cerisier antique clair, de Sligh	1539	2799
Étagère-bibliothèque acajou antique, de Sligh	2425	4039
Meuble informatique chêne foncé, style Arts and Crafts	4269	7119
Armoire informatique de style provincial français, chêne foncé, de Hekman	4285	10715
Bureau de luxe en demi-lune, incrustation ronce, fini Grand Marrier, d'Espagne	5199	12995

Et la liste continue... Venez profiter de rabais sur des milliers d'autres articles en provenance du monde entier!

French Country de Hekman

Sommeil à coucher 5 pièces de style provincial français, fini cerisier antique, sculpté main, comprenant 1 grand lit à panneau, 1 commode triple, 1 miroir biseauté travaillé, 1 grande armoire 2 portes et 1 grand chiffonnier à porte, sur base à tiroir.

Prix cour.: 21 379\$

Solde 12 825\$

Grand Provenance de Henredon

Sommeil à coucher de style européen, 6 pièces, fini noyer moyen, avec incrustations de ronce et appliqués laiton, comprenant 1 très grand lit à panneau, 2 grandes tables de chevet, 1 grande commode triple, 1 miroir éclairé et 1 grande armoire 4 portes.

Prix cour.: 74 395\$

Solde 48 349\$

West Indies de Drexel Heritage

Chambre à coucher en acajou antique sculpté, 5 pièces, style antillais, comprenant 1 très grand lit à baldaquin sculpté main, 1 commode à dessus en pierre, 1 miroir, 1 grande table de chevet et 1 grande armoire.

Prix cour.: 37 095\$

Solde 22 249\$

3204515A

Téléchargez la liste complète des articles en solde au :

1 8 8 0 ~

~ 2 0 0 4

Des meubles sans pareil® 8300, ch. Devonshire, Montréal - (514) 342-0050

Autoroute Métropolitaine

Fraser	Donville	Deane
Hopson	Royalmount	
Jean-Talton		

Ouvert exceptionnellement le dimanche de midi à 17 h!



PIERRE FOGLIA

Des petits lapins et des chouettes

Je dis toujours que je préfère les petits seins, en réalité les seins de toute taille m'indiffèrent, je ne les trouve pas plus beaux quand ils sont petits, c'est seulement que je préfère quand il y en a moins. Je suis le genre à rester pétrifié devant une grosse poitrine, je peux même échapper un Ah ! mon Dieu ! et on me croit ébloui alors que j'étais plutôt consterné comme devant une infirmité. Là-dessus je m'accorde bien avec ma fiancée qui trouve les siens encombrants bien que de volume moyen. De temps en temps tout de même, elle est saisie d'un doute : t'es pas normal pour un gars.

Si j'ai bien compris le geste de M^{me} Janet Jackson dimanche, je ne serais pas normale non plus pour une fille. La dernière idée qui me viendrait comme fille pour relancer ma carrière serait bien de laisser échapper un sein à la mi-temps d'un match de football. De toute façon, si j'étais une fille, je n'aurais pas de carrière. J'aurais des enfants et je ferais des confitures. Je n'aurais pas non plus de seins. Je me les ferais enlever et à la place, dans mon soutien-gorge, j'élèverais des petits lapins, avec les oreilles qui dépasseraient, ce serait joli comme tout. Donne la papatte au monsieur...

Des folies, vous croyez ? Trouvez-vous moins fou de brouiller à la télé ce sein que tout le monde a voulu voir dès lors qu'on a voulu le cacher ? C'est le plus rigolo de l'incident Janet Jackson. La fille découvre son sein, bof, de la chair. CNN, CBS, Global et les autres se dépêchent de le brouiller et évidemment, forcément, il devient aussitôt désirable. Vieux cliché de l'interdit qui fait bander. Bander, n'exagérons rien, qui fait causer. Qui fait que la chair devient verbe (en attendant de devenir de la viande dans une vidéo porno sur le Net).

Étrange pays dichotomique qui passe d'un président qui se faisait sucer en téléphonant à ses collègues du G7 à un évangeliste coincé qui prône l'abstinence jusqu'au mariage.

Étrange pays qui incarne la modernité contre la Vieille Europe où les seins et les culs s'étaient sur les affiches du métro que personne ne regarde plus. Il y a 80 ans, D.H. Lawrence — *L'Amant de Lady Chatterley* mais aussi *Pornographie et Obscénités* — écrivait *You can never have a new thing without breaking an old. L'Europe est la vieille affaire, l'Amérique la nouvelle. La nouvelle signifie la mort de la vieille.* Prophétique vision, c'est bien où

nous en sommes aujourd'hui, le monde est mené par une vieille pute à veille de crever de tous ses vices, et par un enfant attardé complètement obsédé par les gros tétons, il voudrait téter encore et régurgite un peu en bavant légèrement. Areu, areu.

Maxiiiiime

Je vous ai déjà dit de Maxiiiiime — c'est sa mère qui rajoute tous ces « i » quand elle l'appelle Maxiiiiiiiiime — qu'il était mon lecteur préféré peut-être parce qu'il ne me parle jamais de mes papiers, ni de l'actualité. Il a commencé à m'écrire alors qu'il était au Japon dans le cadre d'un échange d'étudiants, était-ce l'an dernier ou il y a deux ans ? Il continue de m'envoyer des courriels une ou deux fois par mois, et c'est toujours le même grand bonheur de le lire. Je précise que je ne l'ai jamais rencontré, que je ne lui ai jamais parlé, il m'a bien envoyé des photos, mais mon ordinateur n'a pu les afficher, tout ce que je sais, c'est que sa mère est française, que son père enseigne, qu'il a un frère, un chien aussi je crois, qu'il s'ennuie du Japon — *ce que j'aimais au Japon c'est que les gens te respectent comme si tu étais quelqu'un*

de très important, un gangster ou un animal tropical — qu'il va au cégep et qu'il travaille au Wal-Mart.

Des fois je lui réponds. Tu travailles vraiment au Wal-Mart ?

Vous croyez que je vous niaise ? Je travaille à l'arrière. Nous déchargeons des vans. Pendant des heures on se lance des boîtes de jouets, de vaisselle, de nourriture pour chiens, du Tide, du Cheer, du Snuggle, des balais Swiffer, des tampons, des amandes, du punch aux fruits, des sets de patio... On est une dizaine de jeunes hommes et nous parlons de queue pendant des heures sans se lasser. C'est surtout les autres, moi je les accompagne par politesse, mais vraiment, je ne comprends pas comment on peut parler aussi longtemps de queue et de gros gland. Peut-être parce que je n'ai jamais joué au hockey.

Vous ai-je dit que mes parents voulaient divorcer ? Mais là ils ne savent plus depuis que mon père a acheté à ma mère une horloge antique pour Noël. C'était un Noël concept rempli d'action, ma mère donc a reçu cette horloge et moi une montre de poche. Je vous enverrai des photos quand elles seront prêtes.

Aussi ma mère a gagné 14 \$ avec un gratteux. Plein plein d'action, vous dis-je. Ah oui, ma mère encore, elle a pris le virage Tupperware. C'est dur de s'y retrouver même s'il y a des étiquettes sur les plats, je cherche je cherche, à la fin j'ai même pu faim.

Et puis c'est ça M. Foglia, bye. Maxime.

Chouette

C'est pas pour me vanter, mais l'autre jour, sur le fil du téléphone qui passe au-dessus de ma cour, il y avait une chouette rayée. En plein jour, oui. Mon guide des oiseaux (le Peterson), me dit de remarquer « ses grands yeux bruns larmoyants ». Ils étaient bruns mais pas larmoyants du tout. Ils étaient assassins, ses yeux. L'un était ouvert, et l'autre juste une fente comme une meurtrière. Mon guide dit aussi que la chouette rayée fait houhou-houhou et même des fois houhouhâ. Elle ne faisait rien du tout. Alors, pour l'encourager, c'est moi qui l'ai fait, houhou, houhouhâ. Et là, je sais que vous n'allez pas me croire, je sais que vous me prenez pour un de ces journalistes qui reçoivent des prix Pulitzer pis après on découvre que ce qu'ils racontaient c'était même pas vrai, alors on va mettre ça clair une fois pour toutes : j'en veux pas du Pulitzer, mais je vous jure que ce que je vous raconte maintenant est vrai au mot près. J'ai regardé la chouette et j'ai fait houhouhâ ! Elle m'a regardé à son tour et elle a fait : tchika tchik aïe, aïe, aïe.

Augmentation du nombre de suicides chez les aînés

NATHAËLLE MORISSETTE

Le taux de suicide chez les personnes âgées a augmenté entre 1977 et 1999. Cette tendance pourrait se poursuivre avec le vieillissement des baby-boomers, une génération réputée pour avoir un taux de suicide élevé.

C'est ce qu'affirme Michel Prévile, chercheur à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (IUGS) et de l'Université de Montréal. « Les cohortes de baby-boomers sont moins tolérantes et ont plus d'attente par rapport à la vie que leurs aînés », explique-t-il.

« Ils ont connu l'État vache à lait, et maintenant l'État se désengage. C'est très difficile pour eux », poursuit Louis Lemay, directeur général par intérim de Suicide action Montréal.

Par contre, M. Prévile tient à souligner qu'il n'existe pas encore suf-

fisamment de données historiques pour comparer le taux de suicides des baby-boomers avec celui de leurs prédécesseurs. « On pourrait s'attendre à une augmentation, mais on ne peut pas le démontrer pour l'instant. »

Toutefois, même si les baby-boomers ne font pas encore partie du groupe des « aînés », le taux de suicide chez les 65 ans et plus est déjà en augmentation depuis les dernières années, souligne le chercheur. Auteur d'une étude portant sur les facteurs psychologiques, sociologiques et physiologiques reliés au suicide chez les gens du troisième âge, il révèle qu'entre 1977 et 1999, le taux de suicide a augmenté de 85,4 % chez les 65 ans et plus. « Cette augmentation du taux de suicide s'est produite malgré l'amélioration des conditions de vie et de santé des personnes âgées. Juste à cause de l'évolu-

tion démographique, entre 1996 et 2043, le nombre de suicide chez les personnes âgées aura augmenté de 248 %, si on applique le taux moyen actuel (1996-1999) de suicide à la population attendue », rapporte-t-on dans l'étude, rendue publique en début de semaine.

Selon le chercheur, le suicide est considéré à tort comme un phénomène normal dans le processus de vieillissement. « On le voit comme un droit, le droit de mourir. Mais il faut bien se rendre compte que cette logique ne s'applique qu'aux aînés, lorsqu'il s'agit des jeunes, on ne traite pas ça de la même façon. »

Stabilité du nombre de suicides

Malgré tout, le nombre de personnes décidant de s'enlever la vie, tous les groupes d'âges confondus, demeure stable depuis trois ans. C'est ce que révèlent les données

compilées par le Bureau du coroner. Cependant, psychologues et intervenants n'osent pas crier victoire.

En effet, en 2000, on comptait 1355 suicides. On en dénombre 1339 et 1331 pour les deux années suivantes. « Tant mieux, si ce nombre n'est plus en augmentation, mentionne Louis Lemay. Mais il ne faut pas oublier que la première cause de décès chez les gens de 40 ans et moins reste le suicide. »

C'est une bonne nouvelle, mais le problème n'est pas encore réglé, estime Michel Tousignant, professeur au Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE). « Le taux se stabilise, mais demeure à un niveau relativement élevé », souligne-t-il.

Selon M. Lemay, la stratégie québécoise d'action face au suicide, implantée en 1998, a certainement contribué à « stabiliser » ce nom-

bre. Toutefois, de nombreux efforts restent à faire car le système a de nombreuses lacunes. « Il faut assurer un suivi plus rigoureux aux personnes en détresse, explique M. Lemay. Présentement, si j'envoie quelqu'un à un CLSC, tout ce que j'espère, c'est qu'il entre en contact avec cet établissement et que son cas soit traité en priorité. »

Le client ne devrait pas être obligé de faire lui-même les démarches, croit-il. Les professionnels devraient s'acquitter de cette tâche selon un protocole bien défini.

Pour le moment, le phénomène demeure donc inquiétant. L'Association québécoise de prévention du suicide a d'ailleurs profité du lancement de la 14^e Semaine de prévention du suicide qui se tient jusqu'au 13 février pour rappeler que quatre décès et 250 tentatives de suicide surviennent chaque jour au Québec.

Santé mentale: l'hôpital Jean-Talon fait le ménage

ARIANE KROL

Après avoir visité les 27 résidences où il envoyait ses patients psychiatriques, l'hôpital Jean-Talon en a rayé 13 de sa liste.

L'hôpital a été plongé dans l'embarras au début de décembre lorsqu'un foyer clandestin où il envoyait des patients a été fermé pour cause d'insalubrité. L'établissement a donc entrepris de visiter les 27 résidences avec lesquelles il faisait affaire et n'en a fina-

lement conservé que 14 sur sa liste. Parmi les autres, aucune n'a été déclassée pour des raisons de salubrité ou de sécurité, mais plutôt parce qu'elles ne répondaient pas aux besoins des patients psychiatisés.

À la suite de cette tournée d'inspection, deux personnes ont été transférées dans un autre foyer, mais d'autres patients ont préféré demeurer dans leur résidence, même si elle était retirée de la liste. Un suivi sera fait sur ces patients.

CORRECTION AU LASIK SANS COMPROMIS.

LASERVUE
vous offre
le choix...

Du LASIK de base..... Jusqu'à un plan WAVEFRONT
de correction sur mesure
ZYOPTIX ou LADARWAVE

à partir de **590** \$/oeil*

* Le prix varie selon la prescription. L'offre se termine le 29 février 2004.

10 ans
D'excellence

L A S E R V U E
(514)-738-6666
www.laservue.net

Financement disponible

ACADIE

Stationnement gratuit

Votre vision, Notre passion

PORTES OUVERTES
Collégial et 5^e secondaire

LE JEUDI
5 FÉVRIER 2004
DE 14 H À 21 H

75^{ans} Brébeuf

LES PROGRAMMES OFFERTS AU COLLÉGIAL
Le Collège Jean-de-Brébeuf est un collège essentiellement préuniversitaire.

Baccalauréat international		
Sciences de la nature	(200.10)	Sciences de la santé Sciences pures et appliquées
Sciences humaines	(300.10)	Option Économie Option Histoire
Diplôme d'études collégiales		
Arts et Lettres	(500.A0)	Arts visuels, Design et Communications Lettres, Théâtre et Communications Création multimédia et Communications
Sciences de la nature	(200.B0)	Sciences de la santé Sciences pures et appliquées
Sciences humaines ou de l'administration	(300.A0)	Études internationales Individu, culture et société
Sciences, Lettres et Arts	(700.A0)	Ce programme vise à fournir à l'étudiant une formation préparant à la quasi-totalité des programmes universitaires.

Deux programmes en association avec l'École de musique Vincent-d'Indy

5^e SECONDAIRE - Pour filles et garçons

- Option Sciences (chimie et physique)
- Option Sciences humaines

Date limite pour une demande d'admission : le 1^{er} mars 2004

LES SERVICES

- Résidences (pour filles et garçons)
- Bourses d'aide financière et d'excellence - plus de 140 000 \$ versés annuellement

Collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C1
Collégial : (514) 342-9342, poste 5355 — Télécopieur : (514) 342-1846
Secondaire : (514) 342-9342, poste 5231 — Télécopieur : (514) 342-2676
www.brebeuf.qc.ca

POLITIQUE

«S’il y a quelqu’un qui a fait la lutte contre les paradis fiscaux, c’est moi»

Piqué au vif, Paul Martin répond lui-même à une question du Bloc québécois

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les partis de l’opposition ont durement attaqué Paul Martin hier aux Communes sur trois fronts, mais en visant toujours la même cible : l’ancienne compagnie maritime Canada Steamship Lines (CSL) que possédait le premier ministre jusqu’à l’an dernier

D’abord, le Parti conservateur a continué son offensive au sujet de la valeur exacte des contrats obtenus par CSL entre 1993 et 2002. L’an dernier, le gouvernement affirmait, en réponse à une question d’un député allianciste, que cette valeur s’élevait à 137 000 \$. Or, un réexamen a démontré que la valeur réelle des contrats était plutôt de 161 millions de dollars !

Hier, le chef par intérim du Parti conservateur, Grant Hill, a soutenu que cette erreur importante de calcul en cache inévitablement une autre. Il a demandé au premier ministre combien son ancienne entreprise avait précisément obtenu en contrats.

Voulant mettre fin à cette controverse, M. Martin a demandé à la vérificatrice générale, Sheila Fraser, de revoir les faits afin de déterminer pourquoi une réponse erronée a été donnée au député de l’opposition. Le premier ministre s’est aussi engagé à afficher régulièrement sur le site Internet du gouvernement tous les contrats conclus entre CSL, ses filiales et le fédéral. Mais M. Hill a rejeté cette démarche de M. Martin en affirmant qu’il s’agit d’une tactique pour balayer cette affaire sous le tapis avant les élections attendues en mai.

Ensuite, le Bloc québécois a soutenu que CSL a économisé 100 millions de dollars en impôts en utili-

sant un paradis fiscal, la Barbade, avec qui le Canada a signé une convention fiscale en 1996 lorsque M. Martin était ministre des Finances.

La vérificatrice générale a critiqué à au moins quatre reprises l’utilisation des paradis fiscaux par des entreprises canadiennes, affirmant dans un rapport publié en 2001 que cette pratique constitue « l’une des plus graves menaces à l’assiette fiscale » d’Ottawa.

Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a soutenu que M. Martin s’était placé en conflit d’intérêts en parrainant la loi autorisant une telle convention fiscale entre le Canada et la Barbade.

« Le premier ministre, qui se réclame des normes éthiques les plus élevées, est le parrain de la loi qui a permis aux filiales étrangères des compagnies de transport maritime canadiennes de ne pas payer d’impôt au Canada. Cette loi et la convention fiscale sur la Barbade ont donné à CSL International les moyens de soustraire au moins 100 millions de dollars à l’impôt. C’est là un cas de conflit d’intérêts flagrant », a déclaré M. Duceppe.

Piqué au vif par ces attaques, M. Martin a décidé de répondre lui-même à l’une des questions du Bloc québécois même s’il doit en principe se récuser de toute discussion concernant son ancienne entreprise. « CSL est une compagnie canadienne. Son siège social est à Montréal. (...) S’il y a quelqu’un qui a fait la lutte contre les paradis fiscaux, c’est moi, au niveau international. On l’a débattu ici, en Chambre. Je l’ai débattu à l’OCDE et je continuerai à le débattre », a-t-il affirmé.

Enfin, le Nouveau Parti démocratique a quant à lui affirmé que M.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Paul Martin a été encore une fois hier submergé de questions aux Communes au sujet des contrats gouvernementaux et des abris fiscaux consentis à son ancienne flotte, la Canada Steamship Lines.

Martin hésite à adopter un plan pour respecter les objectifs prévus par le protocole de Kyoto sur le changement climatique parce que cela pourrait nuire aux intérêts fi-

nanciers de CSL, un important transporteur de pétrole et de charbon.

« Le Canada était à l’avant-garde sur les questions environnemen-

tales. Mais depuis que ce gouvernement libéral est aux commandes, nous sommes à la queue de tout le monde », a déclaré le chef du NPD, Jack Layton.

Le rôle des députés au coeur de la réforme

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement Martin a rendu public hier son plan de réforme des institutions démocratiques, qui bonifie sensiblement le rôle des députés à la Chambre des communes et au sein des divers comités sur lesquels ils siègent.

Le premier ministre, Paul Martin, s’était fait un drapeau de cette réforme au cours de sa campagne à la direction du Parti libéral, promettant de donner un rôle véritable aux députés qui se sentaient souvent « inutiles » face au processus législatif ou encore confinés, dans le cas des élus du parti au pouvoir, dans un simple rôle de béni-oui-oui des initiatives du premier ministre.

Le ministre responsable de cette réforme et leader en Chambre, Jacques Saada, a déclaré en déposant son document que la réforme signifiait pour les Canadiens « que leurs élus pourront faire valoir leur point de vue davantage dans le processus gouvernemental ».

Fondé sur trois piliers que sont l’éthique, le rétablissement du rôle de représentation et de délibération des députés et l’imputabilité, le plan d’action prévoit d’abord la création de commissaires en éthique indépendants à la Chambre et au Sénat ainsi que la mise en oeuvre d’un système de vote à trois catégories. La première comprendra les votes de confiance, tel le budget du gouvernement, qui seront assujettis à la ligne du parti. La

deuxième catégorie comprendra les votes sur des projets de loi où les ministres seront tenus de respecter la ligne du parti, mais non les simples députés. Enfin, la dernière catégorie englobera les votes où tous les élus, sans exception, pourront voter selon leur conscience.

D’autres mesures plus techniques, tel le renvoi systématique au comité avant la deuxième lecture de projets de loi faisant l’objet d’un vote de première et de deuxième catégorie, obligeront les ministres à travailler plus étroitement avec les députés et à défendre bec et ongles, surtout lorsqu’il s’agira d’un vote de deuxième catégorie, les législations qu’ils mettront de l’avant.

Jacques Saada a parlé d’un « mal de confiance » dont souffre la démocratie canadienne et il a signalé que les mesures annoncées hier ne sont qu’une toute première étape. « L’assainissement de la démocratie prendra du temps », a-t-il insisté.

Le ministre a de plus annoncé davantage de ressources pour les comités, une consultation auprès des

parlementaires sur la création d’un comité parlementaire assermenté sur la sécurité nationale, une amélioration de l’examen des budgets de dépenses des ministères et une réflexion des élus sur la possibilité d’un examen par le Parlement des nominations par décret, y compris les juges de la Cour suprême.

L’opposition a réagi avec de nombreuses réserves à la proposition gouvernementale, le NPD affirmant notamment que ce plan de promotion de la démocratie « ne s’intéresse qu’au 170 députés libéraux de l’enceinte parlementaire ». « Il y a de nombreux segments de la population canadienne qui n’ont pas l’impression d’être représentés et qui croient que leur vote ne compte pas, a notamment déclaré le député néo-démocrate Lorne Nystrom. Paul Martin pourrait rapidement remédier à la situation en annonçant la création d’une commission qui aurait pour mandat de changer le régime électoral. »

Parmi les réformes demandées par le NPD, mentionnons l’abolition du Sénat non élu, des élec-

tions à date fixe, la représentation proportionnelle et le droit de vote à 16 ans.

Le Bloc québécois doute pour sa part « du désir profond » du gouvernement d’améliorer véritablement le rôle du Parlement. Michel Gauthier, le leader en Chambre du Bloc, a certes applaudi l’idée d’un commissaire en éthique indépendant, mais il a ajouté que cette initiative serait crédible si le gouvernement Martin s’engageait à revoir les décisions du conseiller actuel, Howard Wilson, nommé par l’ancien premier ministre Jean Chrétien. M. Gauthier souscrit également au rôle accru des comités, mais il exhorte le gouvernement à changer d’attitude et à ne pas opposer de fin de non-recevoir quand un comité recommande à l’unanimité une révision de programme, comme ce fut le cas pour l’assurance-emploi. Le Bloc souligne enfin qu’une véritable réforme démocratique devrait commencer par une enquête publique sur le scandale des commandites et le rôle joué dans cette affaire par l’ancien ministre Alfonso Gagliano.

Y a-t-il plus belle occasion à saisir ?

Pour conquérir son cœur.
Pendentif à cœur en argent sterling, 70 \$.

BIRKS
ARGENT, depuis 1879

BIRKS

Visitez birks.com pour consulter notre guide cadeaux de la Saint-Valentin

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO 1 800 682 2622

3203965A

Aéroplan

1000 milles Aéroplan^{MD} par séjour

Club
GOUVERNEUR

- Petit déjeuner continental ou 5^e de rabais au restaurant ^{††}
- 15^e nuitée gratuite
- Accès Internet haute vitesse^{**}
- Et autres avantages [†]

Nuit et petit déjeuner

A partir de **75** \$^{*}

GOUVERNEUR
HÔTELS

1-888-910-1111
www.gouverneur.com

Montréal (Place Dupuis) • Montréal (Île Charron) • Québec (Sainte-Foy)
Trois-Rivières • Sherbrooke • Saint-Georges • Chicoutimi • Rimouski
Sept-Îles • Rouyn-Noranda • Shawinigan • Saint-Jean-sur-Richelieu

* Le prix peut varier selon les établissements. Aucune autre offre ne peut être jumelée à cette offre. En vigueur du 1^{er} janvier au 31 mars 2004.
** Dans certains établissements.
† Voir tous les détails sur le site www.gouverneur.com
†† Applicable seulement lors de votre séjour à l'hôtel où vous séjournez.
MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

319/524A

319/524

Québec, Ottawa et le chef Gabriel créent un comité de liaison

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Après une réunion avec le premier ministre Jean Charest à Québec, le chef de Kanesatake, James Gabriel, a annoncé hier soir la création d'un comité tripartite Québec-Ottawa-Kanesatake qui travaillera à réunir un nouveau corps policier, incluant un nouveau chef de police, dans les prochaines semaines.

« C'est la première chose à faire

pour rétablir la paix et l'ordre chez nous », a déclaré le chef Gabriel au terme d'une longue rencontre qu'il a qualifié de « franche et cordiale » avec M. Charest, ainsi que ses ministres Benoît Pelletier et Jacques Chagnon.

Le comité de liaison invitera un membre de la commission de police de Kanesatake au début de la semaine prochaine à enclencher ce processus. Selon le chef Gabriel, huit policiers de Kanesatake des-

titués pourraient ainsi retrouver leur poste et il n'exclut pas d'avoir recours de nouveau à des agents de la paix d'autres Premières Nations.

« Mais ce ne sera pas une opération clandestine comme celle qui a eu lieu le 12 janvier, de préciser le chef Gabriel. Tout le monde va le savoir d'avance. »

James Gabriel a finalement rencontré son homologue de Kahnawake, Joe Norton, lundi soir, afin

de rétablir les canaux de communication entre les deux communautés mohawks.

Les policiers de Kahnawake pourraient d'ailleurs rester à Kanesatake plus tard que le 14 février, date à laquelle prend fin l'entente de police intérimaire, et quelques-uns pourraient même être invités pour y travailler à demeure, explique M. Gabriel.

Ce n'est qu'une fois le nouveau corps de police mis en place que

M. Gabriel pense être en mesure de retourner dans sa communauté.

« Je veux toujours y retourner le plus vite possible, mais aussi le plus sécuritairement possible », a-t-il indiqué.

D'ici là, les trois chefs qui l'appuient sont au bureau tous les jours à Kanesatake afin d'administrer les affaires courantes, tentant d'« éviter les discussions » avec les trois chefs dissidents du conseil de bande.

Stéphane Dion livre le fond de sa pensée sur Jean Chrétien

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Libéré de ses obligations ministérielles, le député Stéphane Dion en a profité pour dire le fond de sa pensée sur plusieurs dossiers, hier, révélant notamment qu'il avait recommandé à son ex-patron, Jean Chrétien, d'éviter la voie juridique concernant les congés parentaux.

« J'ai mis en garde le gouvernement je ne sais pas combien de fois contre ce qu'on voulait faire avec les congés parentaux », a déclaré M. Dion lors d'un point de presse impromptu où les confessions se sont multipliées. « On était en terrain glissant au plan constitutionnel sur cette question. »

La semaine dernière, la Cour d'appel du Québec a statué que les prestations fédérales destinées aux femmes enceintes et aux parents de nouveau-nés (congés parentaux), financées à même la caisse de l'assurance-emploi, dépassaient la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral.

« Ce que j'avais dit à mon gouvernement, c'est que la vision du gouvernement du Québec avait du sens et qu'on n'était pas certains de gagner. Donc, plutôt que d'aller en cour, pourquoi ne pas négocier ? Ça aurait été préférable », a soutenu l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales.

Quoi qu'il en soit, M. Dion entrevoit que le projet québécois de congés parentaux, s'il finit par voir le jour, se traduira par un cul-de-sac financier pour Québec. « Quand on dit qu'il (le projet du Québec) est plus généreux que celui du gouvernement du Canada, n'oublions pas qu'il coûterait, au bas mot, quelque chose comme 200 millions de plus par année (à Québec), de façon récurrente, a estimé l'ex-ministre. Je ne sais pas si (Yves) Séguin (ministre québécois des Finances) a rentré ça dans ses chiffres. »

L'ancien professeur d'université a profité de sa liberté de parole retrouvée pour tirer d'autres flèches à l'endroit de l'ancien premier ministre Jean Chrétien.

« M. Chrétien en faisait pas mal à sa tête avec moi, a reconnu M. Dion, et je respectais ça. Il était le premier ministre. Parfois il suivait mes avis, parfois il ne les suivait pas. J'aurais aimé qu'il les suive tout le temps, mais c'était lui le premier ministre et pas moi. Mais j'ai toujours été loyal au premier ministre. »

Cette loyauté et les règles de solidarité du cabinet ont pu conduire le député de Saint-Laurent—Cartierville à manquer quelque peu de sincérité, en public, au cours des sept années où il a été ministre.

« Il me semble qu'en politique, c'est comme dans la vie : on ne dit que la vérité, seulement que la vérité, mais on ne peut pas dire toute la vérité, parce qu'on a un travail d'équipe à faire. Alors, il y a des choses que je ne pouvais pas dire. » Il donne l'exemple des controversées bourses d'études du millénaire, qui ont donné lieu à d'interminables négociations avec Québec, en 1999-2000, et auxquelles il s'opposait au sein du cabinet. « Je ne voulais pas qu'on identifie le changement de siècle à une chicane fédérale-provinciale », a-t-il confié, en ajoutant qu'il avait plutôt proposé un programme d'échanges pour les jeunes Canadiens.

Cette sortie tous azimuts de M. Dion survient au moment où le président de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral, Pablo Rodriguez, songe à se présenter contre lui à l'investiture de sa circonscription. Or, Stéphane Dion a toujours l'intention de présenter sa candidature aux prochaines élections fédérales.

M. Dion explique que c'est à la demande de ses électeurs qu'il se représentera avec l'équipe libérale. Et il semble d'ailleurs disposé à lutter avec d'autres candidats pour l'investiture. Cependant, si le premier ministre Paul Martin lui demandait de se retirer, il ne s'y opposerait pas.

LIQUIDATION

chez
Les Ailes centre-ville de Montréal seulement



MILLIONS \$

de marchandise à liquider!*

Une vaste sélection de milliers d'articles dans tous nos rayons

femme
homme
enfant
lingerie

cosmétiques
fragrances
déco
maillots



Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537

*Marchandise sélectionnée. Vente finale. Aucune rectification de prix sur marchandise soldée.

ACTUALITÉS

Restera, restera pas...

Landry pourrait annoncer sa décision en fin de semaine

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Bernard Landry savoure l'idée d'affronter Jean Charest aux prochaines élections, au point qu'il songe sérieusement à l'annoncer au Conseil national du Parti québécois en fin de semaine à Laval. Cette décision n'était toutefois pas prise en début de soirée hier, assurait-on dans son entourage.

Selon les informations recueillies par *La Presse* auprès de proches de l'ancien premier ministre, le chef du Parti québécois est convaincu qu'il est et restera l'homme de la situation pour empêcher le PLQ de Jean Charest d'obtenir un deuxième mandat, mais plusieurs lui suggèrent qu'il est peut-être trop tôt pour le faire savoir.

« Les décisions seront prises et annoncées en temps et lieu », s'est contenté de dire le chef péquiste hier aux journalistes après avoir dit sentir chez les jeunes militants souverainistes rencontrés depuis quelques semaines un « accueil déterminant pour l'avenir à tous égards ».

M. Landry se dit « régénéré », « aussi motivé aujourd'hui qu'au premier jour » en vue de livrer une nouvelle bataille pour la souveraineté qu'il voit toujours survenir en 2008 pour le 400^e anniversaire de Québec.

« Je suis ici dans votre Université Laval pour vous dire de vous engager à mes côtés, de mobiliser votre génération aux côtés de la mienne pour



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Bernard Landry, que l'on voit photographié ici au côté de son député Daniel Turp, la semaine dernière à Québec, pourrait annoncer ce week-end sa décision de mener les troupes péquistes pour les prochaines élections provinciales.

que ce 2008 nous apporte ce à quoi nous avons collectivement droit », a-t-il lancé à plus de 400 étudiants.

Pour y arriver, a-t-il indiqué également, il faudra miser sur un Parti québécois renouvelé grâce à sa saison des idées, « plus les moyens que nous donnera le gouvernement quand nous y reviendrons, parce que le référendum n'aura pas lieu le len-

demain, mais rapidement », a-t-il dit.

Bernard Landry reste opposé à l'idée d'une élection référendaire malgré ce que souhaitent plusieurs militants péquistes. Sa décision de demeurer chef pour les prochaines élections dépend également d'eux.

« Je ferai mon possible au meilleur de mes capacités, suivant ce que me dictera ma conscience et ce que les

militants attendront de moi. »

Le chef péquiste était déjà pratiquement en campagne électorale pour le Bloc québécois hier. Il a décoché des flèches à Paul Martin qui se comporte, dit-il, comme un « centralisateur unitariste », en santé, éducation et affaires municipales.

Avec la collaboration de Denis Lessard.

Pelletier préférerait l'argent à certains programmes

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, croit que le Québec aurait intérêt à se retirer d'un certain nombre de programmes fédéraux, en échange d'une compensation financière.

« Il est possible que dans certains cas, nous obtenions des droits de retrait avec compensation financière. C'est une formule qui n'est pas mauvaise pour le Québec ; cela veut dire que nous pouvons bénéficier de l'argent venant d'Ottawa pour peaufiner nos propres programmes. Il peut être souhaitable que nous développions des formules de droit de retrait avec compensation financière », a en effet déclaré M. Pelletier, au sortir d'une réunion de travail portant sur la création du Conseil de la fédération, en commission parlementaire.

Cette séance, tenue à huis clos avec l'assentiment unanime des membres de la commission, comme cela est fréquent lors des réunions préparatoires, a paru indigner le critique de l'opposition officielle en matière constitutionnelle, Daniel Turp, constitutionnaliste.

« Je ne peux que me dire déçu de cette réunion bien digne, bien civile. J'aime bien avoir des débats tout à fait cordiaux et amicaux, même avec le ministre, mais je sors de cette réunion sur mon appétit parce que je ne sais pas où va le gouvernement dans ses relations intergouvernementales », a déploré le député péquiste de Mercier.

Il a reproché au gouvernement Charest de « ne pas vouloir se donner de rapport de force avec le gouvernement fédéral », et de ne pas utiliser le Conseil de la fédération pour ce faire, « alors qu'Ottawa s'en vient à grande vitesse dans nos champs de compétence ».

Le ministre refuse l'allégation selon laquelle Québec ne veut pas se servir du Conseil de la fédération pour faire contrepoids aux tentatives d'intrusion du fédéral dans les champs de compétence des provinces.

« Le Conseil de la fédération a deux mandats. Le premier, c'est de renforcer la collaboration entre les provinces, et le deuxième c'est de renforcer leur position commune par rapport à Ottawa », a expliqué le ministre en ajoutant qu'il ne voulait pas entrer dans « une dynamique de blâmer le fédéral pour le plaisir de le blâmer ».

Universités: la chasse aux profs est ouverte

NATHAËLLE MORISSETTE

La chasse aux professeurs d'université est ouverte : d'ici 2012, près de 1000 enseignants devront être embauchés annuellement afin de remplacer ceux qui quitteront les salles de cours pour prendre leur retraite. Ces nouvelles recrues permettront également de restaurer un rapport de 18 étudiants pour un professeur.

En effet, une nouvelle étude menée par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) démontre que les universités de la province doivent présentement composer avec une pénurie de professeurs. « Nous faisons face à un phénomène démographique, mentionne Robert Lacroix, président de la CREPUQ et recteur de l'Université de Montréal. Les enseignants qui travaillent actuellement ont été embauchés au milieu des années 60. »

Aujourd'hui, ils partent tous en même temps. Selon M. Lacroix, le problème se pose également ailleurs au Canada et même aux États-Unis. Les différentes universités d'Amérique du Nord doivent donc se lancer à la recherche de candidats ayant fait des études postdoctorales. Le président de la CREPUQ craint que cette opération de séduction soit difficile pour les universités québécoises, qui font face à un « sous-financement chronique ». « Si le salaire demeure un facteur d'attraction incontournable, force est de reconnaître l'importance croissante de plusieurs autres facteurs : nombre et qualité des collèges et des étudiants de 2^e et 3^e cycles, budget de recherche, disponibilité de l'équipement », peut-on lire entre autres dans l'étude rendue publique hier.

Ceci n'est pas un REER ordinaire

C'est un REER Desjardins qui a le vent dans les voiles

Un portefeuille REER bien diversifié, c'est un rêve de retraite qui a toutes les chances de se réaliser. Pour que vos placements répondent à vos aspirations, demandez à votre conseiller de Desjardins de bâtir votre stratégie REER à l'aide de nos produits financiers performants.

• Épargne à terme indicielle

• Obligations

• Fonds de placement¹

• Actions²

Suivez l'évolution de vos placements REER avec AccèsD Internet.

AccèsD

desjardins.com/reer

1 800 CAISSES

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

(1) Les parts des fonds de placement sont offertes par Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire attentivement le prospectus simplifié avant d'investir. Les parts de fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. L'acquisition de parts de fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais.
(2) Les services de courtage en valeurs mobilières, disponibles dans les caisses participantes, sont offerts aux membres des caisses Desjardins du Québec par la firme Valeurs mobilières Desjardins et sa division à escompte Disnat, filiale du Mouvement Desjardins, membre FCPE. Votre caisse participante n'entend pas offrir de conseils sur des titres ni solliciter d'ordres d'achat ou de vente.

une prime fantastique, exclusivement chez Sears

Seulement chez Sears! Prime Lancôme

Avec tout achat de 29 \$ ou plus de produits Lancôme, avant les taxes, recevez cette fantastique prime dans votre choix de couleurs préférées

Rouge à lèvres ROUGE ATTRACTION couleur virtuose, tenue et douceur, gloss lèvres ultra brillant JUICY TUBES, duo d'ombres à paupières finesse et tenue record COLOUR FOCUS et poudre blush délicat non gras

BLUSH SUBTIL, 60 ml de gel moussant clarifiant GEL CLARTÉ, 15 ml de traitement anti-rides intensif RÉOLUTION D-CONTRAXOL, ensemble de 7 PINCEAUX et POCHETTE À COSMÉTIQUES

Une prime par client, dans la limite des stocks. Ne peut être combinée à aucune autre offre spéciale



RÉOLUTION EYE^{MC} D-CONTRAXOL^{MC} TRAITEMENT ANTI-RIDES INTENSIF

Les Laboratoires Lancôme ont créé le premier soin anti-rides pour les yeux qui combine un complexe exclusif dermo-lissant, le D-Contraxol, à un ingrédient dermo-renforçant, le Matrixine^{MC}. Résultat: immédiatement, la région de l'oeil paraît plus éclatante et plus lisse.

En 4 semaines, le nombre, la profondeur et la taille des rides sont visiblement réduits.

Chacun 65 \$

Dans la limite des stocks



Offre de prime en vigueur du dimanche 1^{er} février au samedi 21 février 2004, dans la limite des stocks

SEARS[®]

QUALITÉ, BON PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

ACTUALITÉS

TOUR DU QUÉBEC

QUÉBEC

Inculpé

Un autre présumé client du réseau de prostitution juvénile a été inculpé, hier. Après l'audition des deux plaignantes au dossier, le juge Hubert Couture a cité Victor Karmouche, 68 ans, à se présenter en Cour supérieure le 5 avril, à l'ouverture de la session des assises. M. Karmouche est accusé d'avoir obtenu les services sexuels de deux adolescentes moyennant rétribution.

Le Soleil

TROIS-RIVIÈRES

Le procès de Berger en juin

C'est vraisemblablement au mois de juin prochain que s'ouvrira au palais de justice de Trois-Rivières plutôt qu'à Québec le procès de Claude Berger, un ancien musicien de l'Orchestre symphonique de Québec et membre en règle des Hells Angels. Berger aurait menacé le juge Jean-Pierre Dumais alors que les deux hommes se trouvaient dans une quincaillerie de Québec le 30 mai 2002. Le magistrat avait inculpé l'accusé peu de temps avant pour une affaire d'extorsion.

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES

Tentative d'enlèvement

Une autre tentative d'enlèvement est survenue mardi après-midi dans le quartier Sainte-Bernadette du secteur Cap-de-la-Madeleine, à Trois-Rivières. Cette fois, un enfant de 8 ans a été interpellé par un automobiliste en revenant de l'école. Le suspect lui a offert des bonbons et l'a invité à bord de sa voiture. L'enfant a refusé et a poursuivi son chemin. C'est la troisième fois en moins d'un mois que des enfants se font aborder de la sorte. La surveillance policière a été accrue aux abords des écoles. Un enquêteur a été déga-

à temps plein pour travailler sur les dossiers de tentative d'enlèvement.

Le Nouvelliste

MONTÉRÉGIE

Accident mortel à Saint-Liboire

Une femme de 75 ans est morte hier après-midi à Saint-Liboire, près de Saint-Hyacinthe, après que son véhicule, qui roulait sur la rue Charlotte, aient heurté une voiture circulant en sens inverse. Le conducteur de l'autre automobile, un homme d'une vingtaine d'années, a subi des blessures légères.

La Presse

Sept acrobates chinois demandent le statut de réfugié au Canada

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Sept acrobates membres d'une troupe venue de Chine, qui étaient disparus après une prestation dans le cadre des célébrations du Nouvel An chinois, auraient demandé le statut de réfugié afin de demeurer au Canada.

Le président de l'Association Zhong Guo Ren, qui avait organisé leur voyage, a expliqué au *Toronto Star* que la troupe comptant 13 membres avait donné des spectacles à Toronto, puis à Ottawa.

Jiang Min-Wu a précisé qu'ils avaient donné sa dernière représentation samedi et ensuite bénéficié d'un peu de temps libre pour visiter la ville.

Les acrobates disparus, cinq hommes et deux femmes, sont âgés entre 28 et 40 ans.

Par ailleurs, un fugitif d'origine chinoise accusé d'avoir organisé pour plus de 10 milliards \$ US de contrebande dans son pays a subi un autre revers, hier, dans ses démarches pour obtenir le statut de réfugié au Canada.

Un juge de la Cour fédérale a en effet maintenu une décision d'un comité de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié datant de 2002.

Nombre élevé d'immigrants au Québec

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le Québec a accueilli en 2003 son plus grand nombre d'immigrants depuis 1993.

Selon des données préliminaires de Citoyenneté et Immigration Canada, 39 500 nouveaux arrivants sont venus gonfler les rangs de la population québécoise l'année dernière.

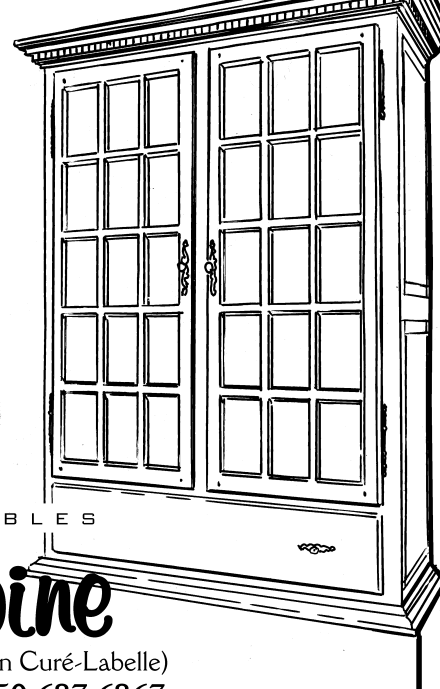
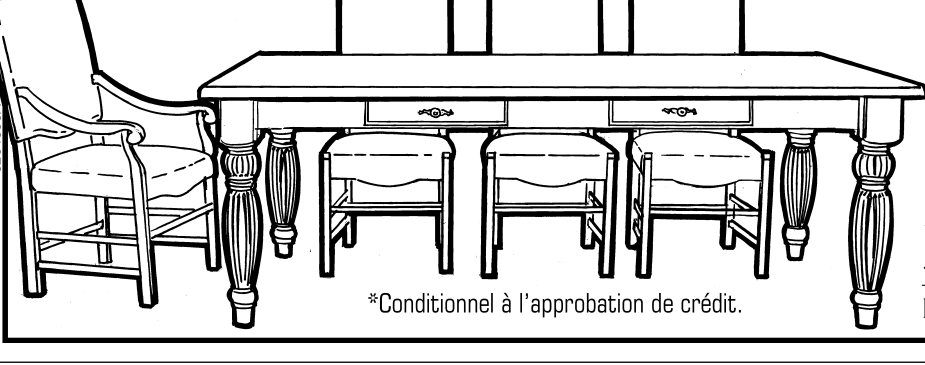
Le pays le plus représenté par les immigrants est à nouveau la Chine. Les principaux pays d'origine des immigrants sont ensuite la France, le Maroc, la Roumanie et l'Algérie.

En 2002, la Chine était tombée au deuxième rang, le Maroc s'étant retrouvé en haut de la liste.

La moitié des immigrants au Québec ont une connaissance du français. À l'échelle du Canada, 221 000 immigrants sont venus, dans l'ordre, de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, des Philippines, et de la Corée du Sud.

Patrimoine facilite votre bonheur

Durant tout le mois de février, bénéficiez d'une facilité de paiement allant jusqu'à 24 mois,* à l'achat de tout mobilier non soldé. La Maison assumera les frais.



Offre de février
Jusqu'à 24 mois
sans intérêt

MAISON DE MEUBLES

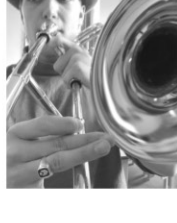
Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 450.687.6867

*Conditionnel à l'approbation de crédit.

« Ici, j'ai le goût d'étudier! »

Le dimanche 8 février 2004 c'est journée **PORTES OUVERTES** à l'École de musique Vincent-d'Indy de 13h30 à 16h30



ÉCOLE DE MUSIQUE
Vincent-d'Indy
au rythme de ma passion

628, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: 514.735.5261 Télécopieur: 514.735.5266 — Courriel: admission@emvi.qc.ca — Site Web: emvi.qc.ca

Nos programmes

D.E.C. en musique

- Programme Musique
- Programme Musique / Langues
- Programme Musique / Mathématiques

D.E.C. en Arts et Lettres

- Programme Arts et Lettres (profil culture musicale)

Programmes jumelés

- Musique / Arts et Lettres (Vincent-d'Indy)
- Musique / Sciences de la nature (Vincent-d'Indy / Jean-de-Brébeuf)
- Musique / Sciences humaines (Vincent-d'Indy / Jean-de-Brébeuf)



Le flirt



CLASSE M
549\$*
2,9 %**
FINANCEMENT À L'ACHAT

Vous ne voulez pas d'une relation à long terme? Voici la location-bail idéale.

► **LA NOUVELLE CLASSE M 2004.** Grâce à la location-bail la plus flexible de l'industrie, la Mercedes de Classe M peut être rendue sans difficulté à tout moment entre le 27^e et le 39^e mois, et ce sans pénalité! Et avec des caractéristiques de série comme l'entraînement aux quatre roues, le Freinage d'urgence assisté (BAS), des jantes en alliage, un moteur de 232 chevaux ainsi qu'une transmission automatique à cinq rapports adaptable au conducteur, c'est le partenaire idéal. Alors allez-y, flirtez. Mais ne soyez pas surpris si vous tombez amoureux. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Mercedes-Benz Montréal Automobiles Silver Star Inc. 7800, boul. Décarie, Montréal (514) 735-3581	Mercedes-Benz West Island 4525, boul. St-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 620-5900	Mercedes-Benz Laval 3131, Autoroute 440 Ouest Laval (450) 681-2500	Mercedes-Benz Rive-Sud 4844, boul. Taschereau Greenfield Park (450) 672-2720
---	---	---	---

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., 2004. Offre de durée limitée, sur approbation du crédit. *Bail de 39 mois et de 58 500 km avec valeur de reprise fixe et taux d'intérêt annuel de 3,9 %. ML350 *Élégance* 2004 équipée de verre teinté, au PDSF de 58 325 \$, avec acompte de 8 378,68 \$ et obligation totale de 21 411 \$; dépôt de garantie remboursable, frais de transport et de préparation, taxes en vigueur et frais d'enregistrement et d'immatriculation en sus. Frais de 0,25 \$/km supplémentaire au-delà de 18 000 km/an. Option d'acheter le véhicule en fin de bail (sauf au Manitoba) pour la somme de 32 078,75 \$, plus les frais et les taxes en vigueur. †Il faut verser un acompte de 15 % du PDSF pour être éligible à rendre le véhicule entre le 27^e et le 39^e mois sans pénalité. Options en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails auprès du concessionnaire. **Taux de financement à l'achat de 2,9 % - sur approbation du crédit - offert pendant 36 mois pour certains modèles de Classe M 2004. Exemple de financement : 25 000 \$ à 2,9 % par an équivalent à 725,93 \$ par mois pendant 36 mois. Le coût de l'emprunt est de 1 133,48 \$, d'où une obligation totale de 26 133,48 \$. Les paiements mensuels et le coût de l'emprunt varient selon la durée du contrat, la somme empruntée et le montant de l'acompte/la reprise. Taxes, frais d'immatriculation, d'enregistrement, de documentation, d'inspection avant la livraison et d'administration PPSA, ainsi que charges financières, frais de transport et autres options en sus. Détails auprès du concessionnaire. ML500 montrée avec Ensemble Sport, en option.

MONTREAL PLUS

DÉFUSIONS À LONGUEUIL

L'impartialité d'une firme mise en cause

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les défusionnistes de la Rive-Sud mettent en doute l'impartialité de la firme mandatée pour estimer les coûts des défusions à Longueuil, Secor conseil, parce que l'entreprise a déjà travaillé pour le compte de l'administration municipale.

La présidente de l'arrondissement de Boucherville, dont elle était la mairesse au moment de la fusion, Francine Gadbois, a écrit au premier ministre du Québec et au mi-

nistre des Affaires municipales hier pour leur faire part de son inquiétude quant à l'impartialité de la firme choisie. « Comment peut-on considérer les analyses qui seront faites une fois qu'ils ont affirmé qu'ils travailleraient et défendraient la Ville de Longueuil ? » mentionne-t-elle en entrevue.

Secor conseil a été embauchée en juillet dernier par Longueuil pour accompagner un comité d'élus et de fonctionnaires mis en place pour préparer un mémoire sur le projet de loi 9 sur la défusion, pour suggérer des améliorations au fonc-

tionnement de la ville et pour étudier le coût de la reconstitution d'une ou de plusieurs villes.

Ouvrtement en faveur de la défusion, M^{me} Gadbois se dit perplexe en raison du texte accompagnant la soumission de Secor faite à Longueuil pour obtenir ce contrat de 316 951 \$.

Selon elle, la firme écrit dans ce document que « l'action de Secor visera à aider la Ville de Longueuil à maintenir son intégrité territoriale et préserver le dynamisme de son développement. « Est-ce qu'on peut penser que la firme Secor, qui

travaille pour la Ville de Longueuil, sera en mesure de le faire objectivement pour le gouvernement ? C'est ce que je mets en doute », précise-t-elle.

De son côté, l'attachée de presse du maire Jacques Olivier, Linda Huard, souligne que le choix de Secor revenait au gouvernement provincial. « On ne veut pas mettre en doute le professionnalisme de cette entreprise », souligne M^{me} Huard. Le mandat de Secor est maintenant terminé et l'administration du maire Olivier aurait déjà entre les mains une étude sur la défusion.

Le gouvernement Charest estime pour sa part que Secor peut très bien faire le travail malgré ses liens avec la Ville de Longueuil. « Il n'y a pas de raison de penser que Secor ou une autre firme va faire du travail bâclé ou modifier des chiffres pour faire plaisir à l'un ou à l'autre », soutient Stéphane Gosselin, porte-parole du ministre des Affaires municipales. Il ajoute que le processus d'appel d'offres a été rigoureux et qu'il aurait été discri-

minatoire de rejeter une entreprise sous contrat avec une ville.

Les 42 municipalités créées lors des fusions en 2001 seront regardées à la loupe par les différentes firmes qui ont remporté les appels d'offres lancées par le gouvernement provincial. Selon la loi 9 sur les défusions, ces études doivent être rendues publiques au moins 30 jours avant l'ouverture des registres où les citoyens seront appelés à s'inscrire.

Ces registres seront ouverts durant cinq jours, entre le 2 mai et le 15 juin prochain. Si 10 % des citoyens habiles à voter les signent, il y aura alors un référendum sur la reconstitution d'une ville. Les firmes auront donc plus ou moins quatre mois pour mener à bien leurs travaux.

Selon le gouvernement libéral, ces études, qui coûteront 3,6 millions, permettront aux citoyens de faire un choix éclairé. Secor mènera les études dans plusieurs municipalités dont Longueuil (198 000 \$), Montréal (400 000 \$) et Trois-Rivières (149 000 \$).

Les cols bleus auraient déposé une offre

LA PRESSE

Le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal a présenté une offre de règlement hier matin au directeur général de la Ville de Montréal.

C'est le maire Gérald Tremblay qui en a fait l'annonce hier durant la première émission sur les affaires municipales à Montréal diffusée par Canal Vox. Interrogé à la dernière séance du conseil municipal par le président du syndicat, Michel Parent, le maire Tremblay l'avait invité à soumettre une proposition sans pour autant promettre une reprise des discussions.

Les négociations entre la Ville et le syndicat ont cessé depuis qu'un différend sur une entente de principe les a fait éclater. L'administration municipale mise maintenant sur une entente conclue devant un arbitre, ce qui se fera d'ici septembre prochain.

Carambolage spectaculaire sur la A-10 La neige perturbe les routes



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Une trentaine de véhicules, dont deux camions à remorque, ont été impliqués dans un carambolage hier après midi, sur l'autoroute 10, près de Marieville, en Montérégie. En raison de la chaussée glissante et de la visibilité réduite, plusieurs automobilistes ont perdu la maîtrise de leur voiture, ce qui a donné lieu à cette série d'accrochages.

Une coalition de gens d'affaires dit non à une taxe sur le stationnement

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les contribuables québécois sont déjà suffisamment taxés sans que Québec n'accorde aux grandes villes le droit de prélever une nouvelle taxe sur le stationnement, estime une coalition de groupes du monde des affaires désireux de tuer dans l'oeuf toute velléité du ministre des Finances Yves Séguin dans cette direction.

Pour Québec, cette orientation serait d'autant plus indéfendable

qu'en décembre 2002, quand le Parti québécois avait envisagé cette formule, l'opposition libérale s'y était vertement opposée, de souligner Pierre Cléroux, de l'Institut de développement urbain du Québec.

Pour le président de la Société de transports de Montréal, Claude Dauphin, en revanche, cette idée contribuerait au financement du transport en commun, gravement sous-financé. Montréal serait sur le même pied que toutes les grandes villes nord-américaines, « des sta-

tionnement *early birds* à 7 \$ ou 8 \$ par jour, cela ne se trouve nulle part ailleurs qu'à Montréal », observe-t-il. Il est normal, selon lui, que quelqu'un qui utilise quotidiennement son auto pour venir travailler au centre-ville ait à contribuer au financement du transport collectif.

Mais avec la chambre de commerce du Montréal métropolitain, l'association des propriétaires d'immeubles, le Conseil international des centres commerciaux et le Conseil québécois du commerce de dé-

tail, l'Institut de développement urbain du Québec a, en conférence de presse, relancé la campagne d'il y a deux ans pour convaincre Québec de battre en retraite. Le député libéral Roch Cholette s'était joint au groupe à l'époque pour dénoncer l'intention du ministre André Boisclair, alors responsable des Affaires municipales.

Cette semaine à *La Presse*, le titulaire des Transports, Yvon Marcoux, avait soutenu que le principe d'une taxe spéciale imposée par les villes

sur les places de stationnement payantes présentait des avantages. C'était une recommandation de Louis Bernard à qui l'on a demandé il y a trois ans de faire des propositions sur le financement du transport en commun.

En conférence de presse hier, la coalition a rappelé que déjà, dans le cas d'une place de stationnement extérieur au centre-ville, les taxes provinciales, fédérales et municipales de toutes farines représentaient 60 % du tarif.

Les travaux rue Notre-Dame ne sont pas pour demain

Québec et Montréal doivent d'abord s'entendre sur le type d'artère à tracer

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il n'y aura pas de travaux dans la rue Notre-Dame en 2004. Québec et la Ville de Montréal ont encore « quelques mois » de discussions avant d'en arriver à une entente sur le type d'artère qui sera construit.

Dans des entretiens à *La Presse*, le ministre des Transports, Yvon Mar-

coux, et le responsable du transport au conseil exécutif de Montréal, Claude Dauphin, s'entendent sur une chose : le début de travaux majeurs pour la modernisation de la rue Notre-Dame n'est pas pour demain.

« Cela prendra quelques mois de discussions avec Québec, puis des plans et devis, je ne serais pas surpris du tout qu'il n'y ait pas de travaux en 2004 », a résumé M. Dau-

phin. Le ministre Marcoux a souligné qu'une rencontre la semaine dernière avec le maire Gérald Tremblay avait été productive, mais que d'autres échanges devaient suivre.

Des sources à Québec expliquent que le projet de boulevard urbain à huit voies relancé dans le *Journal de Montréal* hier était « déphasé depuis plusieurs mois ».

Sous le gouvernement péquiste, Québec et Montréal en étaient pratiquement arrivés à une entente sur cette base, un projet où on ne placerait que trois feux de circulation, mais l'administration Tremblay a jugé que le projet était encore trop proche d'une autoroute. Les discussions sont loin d'être terminées. Québec doit aussi composer avec le coût estimé du projet : annoncé à

263 millions par le ministre Guy Chevrette à l'époque, le projet atteindra facilement 450 millions.

Selon Claude Dauphin, la Ville devra procéder à des travaux mineurs dans la rue Notre-Dame pour rendre cette artère plus sûre. Environ 15 millions seront nécessaires pour construire des terre-pleins pour prévenir les collisions, expliquait-il.



LE REER SOUS LA LOUPE

Le deuxième de deux cahiers spéciaux samedi dans **LA PRESSE**

Les faits et gestes des motards décortiqués en Cour

ANDRÉ CÉDILOT

Après avoir tracé le portrait d'ensemble des Hells Angels Nomads et des Rockers, le ministère public s'est appliqué, hier, à mettre en évidence les faits et gestes de chacun des neuf accusés.

Pendant que les images défilent sur les écrans comme dans un documentaire, M^e Madeleine Giauque, assise face au jury, reconstitue sans fléchir, sous le regard attentif du juge Pierre Béliveau, l'immense casse-tête qu'elle a patiemment étalé jour après jour, pièce par pièce, depuis le 4 février 2003.

En gros, la thèse du ministère public veut que les neuf motards soient coupables de complots de meurtres, trafic de drogue et gangstérisme parce qu'ils appartiennent à une organisation criminelle qui vit de la distribution et de la vente de stupéfiants, et qui s'est lancée dans une guerre sans merci avec les Rock Machine et leur alliés pour

s'en assurer la mainmise à Montréal et ailleurs.

« S'ils faisaient de la *watch*, c'est qu'ils savaient qu'il y avait une guerre. Et s'il y avait une guerre, ils étaient partie aux complots de meurtres », affirme M^e Giauque, en insistant sur la vision commune du groupe. Le paiement au club d'une quote-part équivalant à 10 % des revenus illicites — surtout le trafic de drogue — est aussi très incriminant pour tous les membres.

Essentiellement, la preuve contre les accusés repose sur les milliers d'heures d'observation, de filature et d'écoute électronique de la police durant ses trois ans d'enquête. Les saisies de vêtements, photos, documents et autres biens effectuées au cours de l'opération Printemps 2001 sont aussi d'une grande utilité, ainsi que les témoignages d'anciens criminels.

À propos de Sébastien Beauchamp, 30 ans, la poursuite retient notamment qu'il a gravi les échelons des Rockers jusqu'à devenir

garde du corps de Michel Rose, l'un des ténors des Hells Angels Nomads. En 1997, avec deux autres de ses « frères », il a été arrêté dans un hôpital, et condamné pour la possession d'une arme de poing. Des témoins ont dit qu'il vendait du PCP et de la mescaline.

De son côté, Luc Bordeleau, 43 ans, semblait avoir la confiance de Maurice Boucher. Non seulement il a été son chauffeur, mais il habitait tout près du chef des Nomads, à Contrecoeur. Il avait aussi un logement dans le quartier Émaré, à Montréal. On a trouvé chez lui des armes et des munitions, un lance-grenades, un détonateur à distance et des documents contenant une foule de renseignements sur les membres et associés du clan ennemi des Rock Machine.

Au moment de son arrestation le 15 février 2001, Bordeleau était prospect Nomads. Il était en compagnie du vétéran motard Richard Mayrand, 40 ans, un autre des accusés. Tous deux sortaient du Holi-

day Inn de la rue Sherbrooke où la police a surpris des Nomads en train de préparer une reprise de la guerre avec les Bandidos/Rock Machine. Ils étaient armés et possédaient des photos de membres rivaux.

Quant au Rockers André Couture, 38 ans, il trempait dans le trafic de drogue depuis au moins cinq ans. Selon M^e Giauque, un tas de documents trouvés sur lui en 1997 s'avèrent « très incriminants pour tous les chefs d'accusation » qui lui sont imputés. Parmi les 64 feuillets saisis, on retrouve, entre autres, des détails sur l'inventaire et la comptabilité de son narcotrafic avec Normand Robitaille et Stéphane Gagné, devenu délateur. Il y a aussi des notes à propos de cache d'argent et d'armes. « On a des preuves directes de sa participation au trafic de drogue et qu'il est impliqué dans la surveillance d'ennemis », a-t-elle indiqué aux jurés. M^e Giauque en sera aujourd'hui à sa quatrième journée de plaidoirie.

Le FRAPRU lance un cri d'alarme

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

De 213 \$, son loyer passera à 504 \$ si l'aide financière du gouvernement disparaît. Sans ce supplément au loyer, « je vais me retrouver couchée sur un grabat à la polyvalente Saint-Henri ». Des témoignages comme celui de cette dame, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) en a fait entendre une quinzaine aux médias, hier, en conférence de presse. Ils sont le reflet de la situation que vivent 3000 ménages au Québec qui sont affectés par la fin du supplément au loyer, versé par le gouvernement l'an dernier comme aide d'urgence à cause de la pénurie de logements. Environ 1800 de ces ménages sont à Montréal, 200 à Québec, 200 à Gatineau, 200 à Longueuil, 100 à Laval. Le FRAPRU a convoqué la presse pour faire pression sur le gouvernement qui, malgré des déclarations de compassion de la part du ministre des Finances Yves Séguin, n'a encore rien annoncé de précis.

Tué à coups de hachette en pleine rue de la Montagne

MARCEL LAROCHE

Pourchassé en pleine rue par deux individus armés d'une hachette et d'un couteau, un homme a finalement été rattrapé par ses assaillants qui l'ont frappé mortellement de multiples coups à la tête et au corps, sous le regard terrifié d'une dizaine de témoins.

Ce meurtre s'est déroulé vers 21 h 45 mardi, rue de la Montagne, dans le centre-Ouest de Montréal.

Traqué par les deux tueurs qui ne portaient aucun déguisement, Daniel Muir, un Montréalais de 41 ans, a tout d'abord été battu à coups de pied et de poing, avant d'être poignardé au thorax et d'avoir le crâne fracassé à l'aide de la hachette.

Alors que la victime agonisait dans la rue enneigée, l'un des assassins est même revenu pour lui asséner un dernier coup de hachette sur la tête, avant de s'enfuir avec son complice.

Quelques instants avant le drame, Daniel Muir avait été aperçu par des témoins au moment où il quittait le club Wanda Bar, au 1310, boulevard de Maisonneuve Ouest, un établissement connu pour ses spectacles de danseuses nues.

L'un de ces témoins, le chroniqueur judiciaire Richard Desmarais, qui venait de sortir d'un hôtel de la rue de la Montagne, a vu Muir courir à toutes jambes en direction sud, poursuivi par deux hommes.

Croyant tout d'abord à une banale altercation, Desmarais a entendu la victime crier à tue-tête : « Appelez la police. Ils vont me tuer. » Puis il a vu les deux assaillants frapper Muir avec acharnement.

« Ça fait 35 ans que je couvre la scène judiciaire et je n'oublierai jamais le bruit très particulier d'un crâne fracassé à coups de hachette », a précisé Richard Desmarais.

Bien branché...

Fait plutôt particulier, la victime du quatrième homicide perpétré depuis le début de l'année sur le territoire montréalais ne portait aucune pièce d'identité ni papiers personnels, mais était équipée de trois téléavertisseurs et d'un cellulaire.

« Le vol n'est sûrement pas le mobile du crime puisque Daniel Muir, identifié formellement par ses empreintes digitales, était en possession de son argent », a indiqué hier le commandant André Bouchard, responsable de la division des crimes majeurs du SPVM.

Connu de la police depuis longtemps, Muir avait fait parler de lui pour une rare fois en juillet 1992 après avoir été appréhendé avec 2,6 kg de cocaïne et 8,2 kg de haschisch d'une valeur de 2 millions de dollars.

« GARDEZ LE CAP AVEC UN PLAN DE RETRAITE BIEN ÉQUILIBRÉ »

Votre conseiller du Groupe Investors s'engage à travailler avec vous pour élaborer un plan équilibré qui vous permettra de garder le cap quelle que soit la tendance du marché.

Notre engagement est-il solide ? Demandez à nos clients.*

- Parmi nos clients les plus exigeants, près de neuf sur dix estiment que nous leur apportons l'appui dont ils ont besoin pour investir en toute confiance.
- De ces mêmes clients, neuf sur dix déclarent que nous respectons notre engagement de service.

Notre engagement envers vous.

Notre engagement s'accroît avec Symphonie^{MC},** un programme de répartition de l'actif et de planification stratégique de portefeuille qui fait appel à une science éprouvée.

De plus, le programme Symphonie permet le rééquilibrage de votre portefeuille afin que votre profil de placement soit toujours respecté. Un portefeuille bien diversifié est votre meilleure protection contre l'instabilité des marchés et aide à vous procurer la tranquillité d'esprit à laquelle vous aspirez.

Avec l'aide de Symphonie et l'accès à une équipe de spécialistes dans les domaines du placement, de l'assurance, de la planification successorale et de la fiscalité, votre conseiller du Groupe Investors peut préparer de concert avec vous un plan de retraite personnalisé.



L'ENGAGEMENT DU GROUPE INVESTORS^{MC} À L'OEUVRE



R  al Arguin, Pl. Fin. conseiller en s  curit   financi  re, conseiller en assurance et rentes collectives, repr  sentant en   pargne collective



Richard T  treault, Pl. Fin. conseiller en s  curit   financi  re, conseiller en assurance et rentes collectives, repr  sentant en   pargne collective



Jean-Marc Daooust, Pl. Fin., Adm.A. conseiller en s  curit   financi  re, conseiller en assurance et rentes collectives, repr  sentant en   pargne collective

R  al, Richard et Jean-Marc, comme tous nos conseillers, travaillent avec   nergie et professionnalisme afin de cr  er des plans de retraite   quilibr  s pour nos clients. La saison des R  R est    nos portes et nous vous invitons    faire confiance    l'entreprise qui a toujours   t      l'avant-garde de la planification financi  re au Canada.

Pour obtenir de l'information gratuite sur Symphonie^{MC}, composez le 1 800 661-4578 ou visitez le site www.groupeinvestors.com



DES SOLUTIONS    VOTRE MESURE^{MC}

L'ENGAGEMENT DU GROUPE INVESTORS^{MC} • NOUS COMMEN  ONS PAR LE PLUS IMPORTANT : VOUS • NOUS VOUS PARLONS FRANCHEMENT • NOUS LE METTONS PAR   CRIT • NOUS OBTENONS DES R  SULTATS

Les Services Investors Limit  e, cabinet de services financiers, au Qu  bec et Services Financiers Groupe Investors Inc. ailleurs au Canada. *D'apr  s les r  sultats de sondages effectu  s par Western Opinion Research pour le compte du Groupe Investors en 2003 aupr  s de clients des Services S  lects^{MC} du Groupe Investors ayant plus de 100 000 \$ d'actif    investir. **Les recommandations de Symphonie portent sur les fonds du Groupe Investors seulement. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de r  partition de l'actif, tel que Symphonie, peuvent donner lieu    des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus des organismes de placement collectifs dans lesquels le service de r  partition de l'actif peut investir avant de faire un placement. Les organismes de placement collectifs ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement pass   n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. ^{MC} Marques de commerce de Groupe Investors Inc. Utilisation sous licence par les soci  t  s affili  es.

MONTRÉAL PLUS

AFFAIRE SUAZO

La table est mise pour le procès du lieutenant Palacios

CHRISTIANE DESJARDINS

La table est mise pour que le lieutenant Pablo Palacios ait un procès pour entrave à la justice dans l'affaire Martin Suazo, vieille de neuf ans, sur la foi de la plainte privée déposée par le fondateur du Mouvement action justice, Yves Manseau.

Cette semaine, la Cour d'appel a débouté Palacios dans ses efforts pour faire renverser une décision de la Cour supérieure qui, en 2002, avait donné le feu vert aux procédures judiciaires. En fait, le rôle de

la Cour supérieure était d'évaluer le sérieux de la plainte portée par Manseau, puisqu'il s'agit d'une plainte privée, un recours rarement utilisé, sauf par Manseau. Les plaintes privées permettent aux simples citoyens d'accuser quelqu'un quand le ministère public s'y refuse, mais ces plaintes doivent faire l'objet d'une pré-enquête, afin d'éviter que des frivolités encombrant les tribunaux.

Divergences
La Presse a tenté de joindre le Mouvement action justice hier, et s'est heurtée à un répondeur qui signa-

lait que l'organisme était en réorganisation. Selon une nouvelle parue récemment, Manseau se serait fait montrer la porte par le conseil d'administration de l'organisme, en raison de leurs divergences.

En ce qui concerne l'accusation d'entrave à la justice, elle a traité à un faux rapport que le lieutenant Palacios aurait rédigé le jour de la mort de Suazo, le 31 mai 1995. Ce dernier, qui venait de commettre un vol à l'étalage dans un commerce du boulevard Saint-Laurent, a été abattu accidentellement par le policier Michel Garneau, alors qu'il était déjà maîtrisé. Dans son rapport, Palacios aurait signalé qu'il était arrivé quatre minutes après l'incident, tandis que dans un second rapport resté sur les tablettes pendant des années, il aurait admis qu'il était sur les lieux. Manseau a obtenu ce dernier rapport en 1998 de l'avocat de la famille Suazo. Comme Palacios n'a pas été poursuivi par le ministère public, Manseau, qui travaille contre la brutalité policière, a décidé de s'en charger.

Longueuil: 645 000\$ pour 719 pistolets

SÉBASTIEN RODRIGUE

Longueuil a entrepris de faire le ménage dans les armes de ses policiers en remplaçant les quatre modèles en circulation sur son territoire par un nouveau pistolet semi-automatique, ce qui coûtera 645 000 \$.

Le conseil municipal a autorisé un règlement d'emprunt à sa dernière assemblée à la fin janvier et un appel d'offres est présentement en cours. La Ville achètera ainsi 719 pistolets P 2000 H & K 9 mm et les différents accessoires nécessaires à leur utilisation.

Le directeur des communications de la Ville de Longueuil, François Laramée, explique que l'administration municipale souhaite faire d'une pierre deux coups en éliminant les revolvers et en harmonisant les armes des policiers. M. Laramée ajoute que la tendance est

aux armes semi-automatiques et que les nouveaux policiers y sont d'ailleurs formés à l'École nationale de police du Québec.

Le Service de police de la Ville de Longueuil regroupe les services de police des anciennes villes aujourd'hui fusionnées, ce qui explique la présence d'armes différentes, notamment des revolvers 357 magnum de marque Ruger, des pistolets Glock et des revolvers de calibre 38.

Au cours de l'année dernière, les 532 policiers à temps plein de Longueuil ont utilisé leur arme à 12 reprises, 11 fois pour abattre des animaux et une autre fois sur une voiture en fuite. Les armes remplacées seront mises en vente, mais il est plus probable qu'elles soient détruites, souligne M. Laramée. En 2001, les policiers montréalais avaient aussi changé leur arme pour des pistolets semi-automatiques 9 mm au coût de 5,6 millions.

Pas de leurs oignons

PRESSE CANADIENNE

Les agents Steve Guérette et Eric Emond, du Service de police de la Ville de Montréal, ont eu tort de se mêler d'une affaire, de nature civile, qui ne les concernait pas, influencés en cela par un policier à la retraite.

Le président du Comité de déontologie policière, M^e Pierre Drouin, vient de condamner les deux policiers, comptant moins de cinq ans d'expérience, à une suspension sans salaire d'une durée de huit jours.

« Ils se sont immiscés dans une affaire qui ne les regardait pas », peut-on lire dans la décision rendue publiquement mardi, en se présentant chez un citoyen en compagnie de son ex-compagne et du père de celle-ci (le policier retraité) pour prendre possession de certains objets sur lesquels il y avait litige entre les deux conjoints.

M^e Drouin voit dans la conduite des policiers « davantage qu'une simple erreur de jugement ».

Ils se sont laissés naïvement influencer par l'ex-policier, père de l'ex-compagne, et ont décidé de régler le dossier le soir même.

Matelas et oreillers suédois



Confectionné à partir d'un matériau unique, **TEMPUR** est un produit suédois approuvé par la **NASA**.

- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.
- Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!

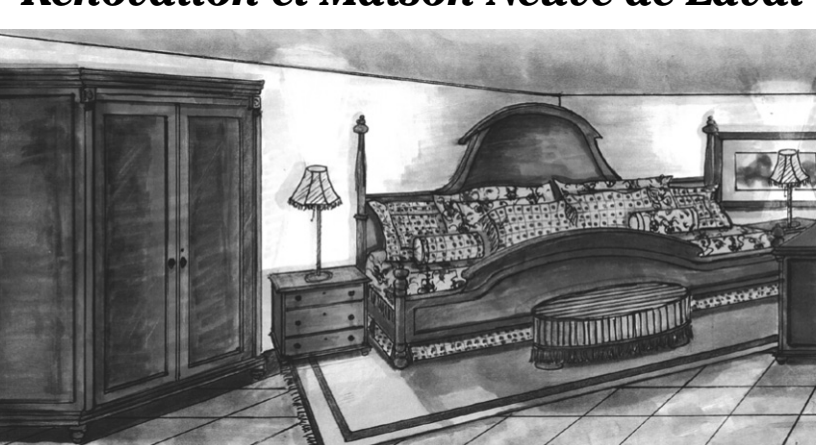
BOUTIQUE MULTI-MATELAS
527 Notre-Dame Repentigny
Tél.: (450) 582-0637
Sans frais : 1-877-582-0637

Boutique **Tout pour le dos**
1, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal QC
Tél.: (514) 383-1582
Sans frais : 1 800 268-1582
www.toutpourledos.com

Expérience Sommeil
8025, boul. Taschereau
Brossard QC
Tél. : (450) 445-1216
Sans frais : 1 877 NAHTAJO

reportage publicitaire

Visitez un loft spécialement conçu pour les baby-boomers au Salon Rénovation et Maison Neuve de Laval



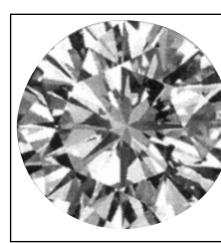
Les designers Rock Gilbert et Luce Thibault, en collaboration avec l'artiste-peintre Lysanne Pepin et quelques fournisseurs triés sur le volet, ont conçu un décor unique qui saura inspirer une clientèle active et exigeante, à la recherche de grands espaces ouverts : cuisine raffinée, salle de bains zen, mobilier luxueux, accessoires dernier cri, ce concept est basé sur les besoins spécifiques du créneau des baby-boomers.

Les autres attractions spéciales de ce Salon sont la magnifique *Maison de campagne pour le 21e siècle*, *l'Infocentre déco-couleurs* de Peintures MF, le *Pavillon du verre Hectarus*, la *Cour-arrière* et les *jardins* des Serres Sylvain Cléroux ainsi que les agréables *Plaisirs de l'eau* signés Piscines Val Morin.

Quelque 150 entreprises participent à ce salon dédié aux consommateurs à la recherche d'expertise, de produits et de services pour construire, rénover ou décorer leur maison.

À voir absolument du 4 au 8 février au Sportsplus de Laval, 2890 boul. Dagenais ouest (sortie 14 de l'autoroute 15). Pour renseignements : (450) 589-8451 • www.canexpo.com

ACHETONS BIJOUX
BIJOUX • DIAMANTS • MONTRES • LALIQUE • MONNAIES • OBJETS D'ART



Nous évaluons et achetons bijoux, diamants et monnaies de collection personnelle ou de succession depuis plus de 30 ans.

Nous avons la réputation d'offrir constamment un prix d'achat très élevé.

Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à vendre, venez en discuter avec nous.

Carsley, Whetstone & cie.
Carsley fondée à Montréal depuis 1928 • (514) 289-9761
1117, rue Sainte-Catherine O., bur. 900 • Du lun. au vend., 9 h à 16 h 30



Certifiez votre avenir

Étudiez dans une école de gestion de renommée internationale et obtenez les connaissances qui donneront un élan à votre carrière.

18 certificats et 36 modules en gestion

www.hec.ca/programmes/certificats

3 campus :
Montréal, Laval et Longueuil

Admission – date limite
Trimestre d'été : **15 février**

HEC MONTRÉAL

Apprendre et entreprendre



HEC Montréal est la seule école de gestion en Amérique du Nord à détenir cette triple reconnaissance internationale hautement convoitée.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2004-02-04

1^{er} numéro 067543 25 000 \$	2^e numéro 132313 50 000 \$	3^e numéro 566717 100 000 \$
---	--	---

décomposables

Numéros "Télé"
098084 156771 542940

non décomposables

NUMÉRO BONI 10

649 Tirage du 2004-02-04
08 22 37 38 45 47
Complémentaire: (43)

49 Tirage du 2004-02-04
01 10 11 24 48 49
Complémentaire: (36)

FINCO Tirage du 2004-02-04
01 02 15 19 20 27 31 37 40 44
47 51 54 56 59 60 63 66 69 70

Quatrième Tirage du 2004-02-04
3 4
405 9829

Extra Tirage du 2004-02-04
NUMÉRO
317280

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SUPER 7 PROCHAIN GROS LOT LE 6 FÉVRIER 2004
32 500 000 \$

LOTS BONIS!



TIRAGES DES LOTS BONIS DU 5 AU 26 FÉVRIER.

Surveillez votre numéro boni!
Beaucoup de chances d'être chanceux!

WAL SUR 101 1 844 965-8888

18 ans+

MONDE

Blair se défend devant le Parlement

Le premier ministre britannique justifie toujours la guerre en Irak

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES – Tony Blair a tenté une nouvelle fois, hier, de convaincre les députés à la Chambre des communes de la justification de la guerre en Irak, mais a admis que l'arsenal attribué à Saddam Hussein restait introuvable malgré les efforts du groupe d'inspection de l'armement en Irak.

« J'admets que les inspecteurs n'ont pas trouvé ce que moi et beaucoup d'autres, dont David Kay (l'ex-patron des inspecteurs), attendions qu'ils trouvent, c'est-à-dire des armes prêtes à être immédiatement utilisées », a concédé le premier ministre, lors d'un débat de six heures promis aux députés après la publication du rapport Hutton sur « l'affaire Kelly ».

Mais « ils ont trouvé des laboratoires, des technologies, des schémas, des documents, des équipes de scientifiques à qui on avait dit de dissimuler leur travail sur les armes chimiques, biologiques et nucléaires », a énuméré Tony Blair.

« Je n'ai pas honte du fait que nous sommes allés en guerre », a martelé le chef du gouvernement, soulignant que l'intervention avait rendu le monde « plus sûr ».

Le rapport du juge Hutton qui, à la surprise générale, avait épargné le gouvernement et sévèrement épinglé la BBC, a prouvé que les allégations de la radio-télévision étaient « fausses à 100 % », a souligné Tony Blair.

Le débat a été suspendu pou10 minutes afin d'évacuer la tribune du public où plusieurs manifestants vociféraient des injures contre M. Blair.

Le premier ministre a surtout minimisé les doutes d'un ancien membre du renseignement militaire britannique, Brian Jones, en notant qu'ils n'étaient pas remontés jusqu'à Downing Street.

Jusqu'à sa retraite, en janvier 2003, Brian Jones dirigeait une équipe de scientifiques spécialisés dans l'analyse des renseignements sur les armes nucléaires, chimiques et biologiques. Son

troublant témoignage, lors des audiences publiques d'août et septembre du juge Hutton, avait constitué l'un des temps forts de l'enquête.

M. Jones avait envoyé une note de service à ses supérieurs dans laquelle il exprimait ses doutes sur la formulation insuffisamment prudente d'un dossier gouvernemental de septembre 2002 sur l'arsenal irakien. Ce dossier mentionnait que l'Irak pouvait déployer des armes de destruction massive en 45 minutes.

Dans un long article publié hier dans le quotidien *The Independent*, l'expert a réitéré ses doutes. Jugant que son équipe contenait « le groupe d'analystes le plus en vue de l'Occident spécialisé dans les renseignements en matière de guerre nucléaire, biologique et chimique », M. Jones a souligné que leur mise en garde avait été « ignorée » par des services de renseignement moins spécialisés.

« Cela a entraîné une présentation trompeuse des capacités de l'Irak », écrit M. Jones. Or pour

lui, « il n'y avait pas d'indication que l'armée irakienne s'était entraînée à utiliser des armes chimiques ou biologiques depuis plus d'une décennie ».

Ses doutes rejoignent un peu ceux de David Kelly, conseiller du ministère de la Défense qui s'était avéré être la source anonyme d'un reportage de la BBC affirmant que le gouvernement avait gonflé son dossier de septembre 2002. L'enquête Hutton sur le suicide en juillet de M. Kelly a conclu qu'il était légitime pour Downing Street d'avoir suggéré des formulations dans le dossier tant qu'elles ne contredisaient pas les informations de l'espionnage.

Tony Blair a annoncé mardi le lancement d'une enquête indépendante sur le travail des services secrets avant la guerre en Irak. L'enquête — jugée insuffisamment ambitieuse par l'opposition — « ne doit en aucun cas décider s'il était juste ou non d'aller en guerre », a insisté M. Blair.

D'autre part, des milliers de salariés de la BBC ont décidé de participer à une journée de protestation aujourd'hui, dénonçant les « attaques » contre la radio-télévision publique après la publication du rapport Hutton. Les manifestations sont prévues devant les bureaux de la BBC dans toute la Grande-Bretagne.

À Washington, le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a déclaré hier, devant la commission des Forces armées du Sénat américains, que si le groupe d'experts déployé en Irak n'a pas pu prouver l'existence d'armes de destruction massive, il n'a « pas non plus prouvé le contraire ».

Par ailleurs, le directeur de la CIA, George Tenet, devrait défendre aujourd'hui les actions du services de renseignement sur les programmes d'armes de destruction massive en Irak, ainsi que les programmes de prolifération d'autres pays, à l'occasion d'une allocution à l'Université Georgetown, à Washington.

L'ayatollah Khamenei ordonne le réexamen des candidats invalidés

ASSOCIATED PRESS

TÉHÉRAN – L'ayatollah Ali Khamenei, le guide suprême de l'Iran, a finalement ordonné le réexamen de l'invalidation de milliers de candidats aux élections législatives du 20 février, a annoncé hier un porte-parole du gouvernement.

Abdollah Ramezanzadeh a précisé que Khamenei avait accepté ce réexamen à l'issue d'une rencontre avec le président Mohammad Khatami.

Cette annonce survient au lendemain de la décision de l'ayatollah de s'opposer au report des élections législatives du 20 février, se mettant ainsi du côté des conservateurs dans la crise qui paralyse le système politique du pays.

Khamenei avait affirmé que les élections devaient avoir lieu comme prévu, « quelles que soient les cir-

constances », avait précisé le député réformateur Rajabali Mazrouei, dont la candidature aux prochaines élections a été invalidée. « Le dernier espoir pour la tenue d'élections libres et équitables s'est envolé », avait-il ajouté.

Cette rencontre au sommet était considérée comme la dernière chance pour résoudre la pire crise politique qu'ait connue l'Iran depuis des années. Le président réformateur du Majlis (Parlement), Mahdi Karroubi, et le chef conservateur de l'institution judiciaire, l'ayatollah Mahmoud Hachémi Shahroudi, assistaient également à l'entretien.

La tenue des élections du 20 février avait été remise en question en raison des appels au boycott, après l'invalidation de 3 600 candidats par le très conservateur Conseil des gardiens de la Révolution.

Agent orange Des victimes poursuivent les fabricants



PHOTO REUTERS

Deux soeurs vietnamiennes nées avec des moignons et 12 doigts posaient hier devant leur résidence, à Dong Ha, au centre du Vietnam. Elles sont les filles d'un soldat qui dit avoir été souvent aspergé par l'Agent orange, un des herbicides déversés par l'armée américaine pendant la guerre pour détruire la forêt qui servait de camouflage aux combattants communistes. Trois Vietnamiens se disant victimes du produit ont entrepris des poursuites contre ses fabricants la semaine dernière à New York.

Le train Kerry



RICHARD HÉTU
REGARD
SUR LE MONDE
COLLABORATION SPÉCIALE

COLUMBIA, Caroline du Sud – Qui peut freiner l'élan du sénateur du Massachusetts, John Kerry, après ses derniers succès, ceux de mardi, où il a remporté des victoires convaincantes dans cinq des sept États qui tenaient des primaires ou des caucus ? Probablement personne. Mais la course à l'investiture n'est pas finie.

En décrochant en Caroline du

Sud une première victoire attendue mais décisive, le sénateur de la Caroline du Nord, John Edwards, reste en vie. Il est en outre venu à un cheveu de remporter une autre victoire en Oklahoma, où le général à la retraite Wesley Clark l'a battu par seulement 1250 votes.

Comme Edwards, Clark se sent justifié de continuer à lutter dans l'espoir d'être choisi pour affronter le président républicain George W. Bush en novembre. Mais les deux hommes n'auront pas beaucoup de temps pour renverser la tendance.

Samedi, le Michigan et l'État de Washington tiendront des caucus. Selon les sondages, Kerry pourrait enlever la victoire dans ces deux États, qui mettent en jeu 204 délégués à la convention démocrate de juillet à Boston. Le sénateur est encore loin du total nécessaire

pour décrocher l'investiture (2162 délégués), mais chacune de ses victoires renforce sa position de favori dans l'esprit des démocrates et des médias.

La Virginie et le Tennessee tiendront des primaires le 10 février. Tous deux fils du Sud, Edwards et Clark, tenteront de sortir de cette journée comme le seul challenger de Kerry. Edwards n'a pas autant d'argent que Clark, mais il jouit de l'admiration des journalistes. À la télévision, mardi soir, ceux-ci ont abondamment vanté son discours de la victoire. Quant à Clark, il n'a impressionné personne, ayant arraché une très courte victoire dans un État où il avait passé beaucoup de temps et dépensé beaucoup d'argent.

Et le Wisconsin s'exprimera à son tour, le 17 février, la journée qui déterminera probablement si Edwards (ou Clark) a une chance

de faire dérailler le train Kerry. Le « candidat du Sud » devra alors prouver qu'il est capable de gagner à l'extérieur de sa région natale. S'il n'y parvient pas, Kerry continuera sur sa lancée et fera une razzia sur les 1151 délégués en jeu dans les 10 États qui tiendront des primaires le 2 mars, à l'occasion du « Super Mardi ». Parmi ces États se trouvent la Californie, New York et l'Ohio.

La course sera alors terminée.

Mardi soir, dans leurs discours, Clark et Edwards ont tenté de se présenter comme l'anti-Kerry. Le général à la retraite s'est défini comme un « outsider », reprenant à son compte l'étiquette de l'ancien gouverneur Howard Dean. Et il a exprimé son désaccord avec les positions prises par le sénateur du Massachusetts au Congrès.

« Je n'ai pas voté pour la guerre en Irak, je n'ai pas voté pour le Patriot Act, je n'ai pas voté pour la loi républicaine sur l'éducation », a-t-il dit au cours de son discours à Oklahoma City.

Le sénateur de la Caroline du Nord a pour sa part insisté sur ses humbles origines, qui tranchent

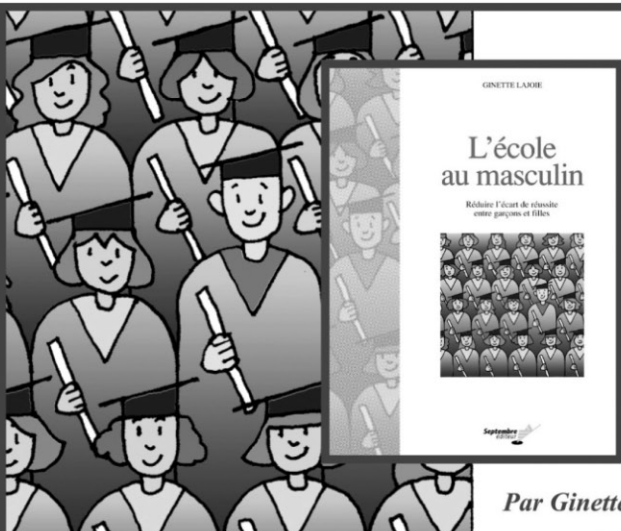
avec les origines aristocratiques de Kerry. Il s'est identifié à la cause des laissés-pour-compte, promettant des « idées fraîches » pour régler les problèmes de la pauvreté, de la santé, de l'éducation, de l'emploi.

En Caroline du Sud, Edwards aura décoché ses premières flèches en direction de Kerry, lui reprochant ses liens avec les lobbys et sa position sur le libre-échange, qui a coûté beaucoup d'emplois dans l'industrie textile de son État natal.

« Le sénateur Kerry et moi avons des positions différentes sur le libre-échange », a dit le sénateur Edwards au cours d'un discours à Charleston. « Si j'avais été au Sénat en 1993, j'aurais voté contre l'ALENA. » La position d'Edwards sur le libre-échange pourra lui valoir des votes au Michigan et au Wisconsin.

Notons que Dean n'a pas encore jeté l'éponge, même s'il a fait piètre figure mardi. De passage dans l'État de Washington, il a promis à ses supporters de continuer la lutte, se comparant au lapin Energizer.

Les garçons ont-ils leur place dans l'école québécoise?



Pour aider à la réussite scolaire et professionnelle des garçons

Par Ginette Lajoie, psychoéducatrice

Offert en librairie ou chez **Septembre éditeur** au **1 800 361-7755**

Septembre éditeur

www.septembre.com

Voici le Club privilèges de voyage CIBC



Obtenez maintenant
encore plus d'avantages
avec votre carte
Aéro Or^{MD} CIBC-VISA^{*}

- Accès aux salons Feuille d'érable^{MC} d'Air Canada
- Enregistrement prioritaire d'Air Canada
- Billet additionnel pour compagnon de voyage d'Air Canada

PLUS :

- Assurance familiale frais médicaux en voyage d'une durée de 7 jours

Ce programme vous est offert pour
seulement 199 \$ par année, en sus
de vos frais annuels.

Grâce au Club privilèges de
voyage CIBC, vous profiterez de
ces avantages supplémentaires
sensationnels réservés aux titulaires
de cartes Aéro Or CIBC-VISA pour
un prix modique.

Pour adhérer au programme,
appelez au 1 888 737-2665 ou
visitez www.clubvoyagesaeroor.com

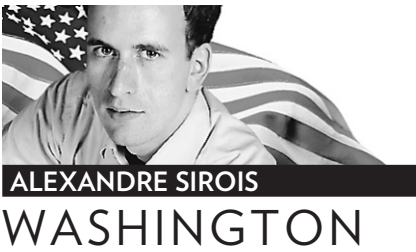


Pour ce qui compte
dans votre vie

3199846A 3198020
Certains conditions et restrictions s'appliquent au programme Club privilèges de voyage CIBC, incluant les avantages d'Air Canada précités. Pour tout renseignement, visitez www.clubvoyagesaeroor.com. ^{MC} « Feuille d'érable » est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD} Aéro Or est une marque déposée d'Air Canada. La Banque CIBC est titulaire de licence autorisée de cette marque. *Visa Int./Banque CIBC et Air Canada : usagers lic. Le logo CIBC et « Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques de commerce de la Banque CIBC. L'Assurance voyage pour frais médicaux d'urgence CIBC s'applique à des voyages d'une durée maximale de 7 jours et est assujettie aux restrictions et exclusions énoncées dans le certificat d'assurance. L'assurance est souscrite par les compagnies membres de The Co-operators et est administrée par La compagnie des services d'assurance Trent Santé. Le billet pour compagnon de voyage est offert à l'achat d'un billet plein tarif porté à la carte; demandez tous les renseignements. Les quantités de programmes d'avantages sont limitées. Des taxes et frais peuvent s'appliquer au billet du compagnon de voyage.

MONDE

Les couples gais pourront se marier au Massachusetts



ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON

Le Massachusetts deviendra en mai le premier État américain où les couples de même sexe pourront se marier légalement. La Cour suprême de cet État, se prononçant hier pour la seconde fois dans ce dossier, a officialisé le recours à cette initiative hautement controversée au pays de l'oncle Sam.

Les juges de ce tribunal avaient, en novembre dernier, affirmé que l'État ne pouvait pas priver les couples homosexuels du droit de se marier. Ils avaient accordé 180 jours aux parlementaires du Massachusetts pour se conformer à ce jugement.

Le plus haut tribunal de l'État a dû hier se prononcer à nouveau sur cette épineuse question à la demande des sénateurs du Massachusetts. Ceux-ci voulaient savoir s'ils pouvaient se contenter de proposer l'union civile aux conjoints de même sexe. Cette option mise de l'avant au Québec a été privilégiée, aux États-Unis, par le Vermont.

Pas question, ont répondu les juges, qui ont plutôt opté pour la solution ontarienne. Si les législateurs du Massachusetts n'autorisent pas le mariage, ils créeront un « statut contraire à la Constitution, inférieur et discriminatoire pour les couples de même sexe », a soutenu le tribunal, par quatre voix contre trois.

La riposte des parlementaires de l'État pourrait être cinglante : un vote est prévu mercredi prochain sur un amendement à la Constitution du Massachusetts. On pourrait y définir explicitement le mariage comme l'union exclusive d'un homme et d'une femme. Une telle décision devrait cependant faire l'objet d'un référendum, qui ne pourrait pas être tenu avant 2006.

« Nous avons entendu le tribunal, mais pas les citoyens », a affirmé le gouverneur de l'État, Mitt Romney. Cependant, en raison du délai



Julie Goodridge et sa conjointe Hillary avaient poursuivi l'État du Massachusetts pour avoir le droit de se marier. La Cour suprême de l'État vient de leur donner raison.

maximum de six mois accordé par la Cour suprême aux législateurs pour qu'ils fassent cesser leurs pratiques jugées discriminatoires, l'État devra offrir aux couples de même sexe la possibilité de se marier légalement dès le 18 mai.

« Ce que cette décision signifie pour nous, encore une fois aujourd'hui, c'est que nous serons capables d'obtenir l'une et l'autre, et d'offrir à notre fille, toutes les protections et avantages possibles », a déclaré Hillary Goodridge lors d'un point de presse. Avec sa conjointe, Julie, M^{me} Goodridge faisait partie des sept couples homosexuels qui ont décidé d'avoir recours aux tribunaux pour obtenir le droit de se marier. Les deux femmes se fréquentent depuis 16 ans et ont une fille de 7 ans.

L'avis des juges du Massachusetts ne fait pas le bonheur de tous aux États-Unis. Au contraire. Les son-

dages démontrent qu'une majorité d'Américains s'oppose encore à ce que les conjoints de même sexe puissent se marier au même titre que les couples hétérosexuels. Plusieurs groupes de pression fourbissent d'ailleurs leurs armes pour lutter contre ce qu'ils considèrent comme une menace grandissante.

Le Conseil de recherche sur la famille (FRC) a ainsi, hier, dénoncé la décision des juges. « Nous ne nous battons pas seulement pour préserver le mariage au Massachusetts. Ce cas déterminera l'avenir du mariage dans toute l'Amérique », a affirmé le regroupement dans un communiqué. Ce qui est sûr, c'est que les juges du Massachusetts ont provoqué une onde de choc qui, en cette année électorale, soulèvera les passions d'un bout à l'autre des États-Unis.

— Avec AP et AFP

Sharon défend son plan

ASSOCIATED PRESS

JÉRUSALEM — Le premier ministre israélien Ariel Sharon a défendu hier son plan visant au démantèlement de la quasi-totalité des colonies juives de Gaza, un plan qui suscite des divisions au sein de son parti, le Likoud, et apparaît menacer la stabilité de son gouvernement.

Dix parlementaires du Likoud ont ainsi écrit à Sharon pour le mettre en garde contre l'adoption du plan sans l'approbation du parti. « Nous annonçons à l'avance qu'il sera très difficile pour nous de soutenir ce plan sans l'approbation des institutions du Likoud sur ce sujet délicat », écrivent-ils. Ils ajoutent qu'ils ne soutiendraient pas l'entrée du parti travailliste dans le gouvernement.

Un haut responsable israélien a

précisé qu'Ariel Sharon allait soumettre ce plan de désengagement unilatéral, qui comprend le démantèlement de certaines colonies et l'instauration d'une frontière avec la Cisjordanie si les pourparlers de paix échouent, à un référendum national comme exigé par les parlementaires du Likoud.

Le Parti travailliste a annoncé mardi qu'il soutiendrait le plan sur Gaza, l'assurant d'une majorité parlementaire même si deux partis ultranationalistes devaient quitter le gouvernement. Mais l'un des députés du Likoud qui ont signé la lettre écrite hier, Yuli Edelstein, a affirmé que son groupe a suffisamment de soutien au sein du Likoud pour empêcher le Premier ministre d'obtenir une majorité parlementaire.

Le plan d'Ariel Sharon vise à démanteler 17 colonies dans la ban-

de de Gaza et trois en Cisjordanie sans attendre un accord de paix avec les Palestiniens. Son annonce, surprise lundi à diviser les Israéliens en deux camps, ceux qui pensent que Sharon, principal architecte pendant des décennies de l'extension des colonies juives, effectue un réel revirement, et ceux qui le suspectent de tenter de semer la confusion pour détourner l'attention d'une enquête pour corruption le visant.

Le premier ministre israélien, qui doit être interrogé jeudi par la police pour savoir s'il a accepté des pots-de-vin d'un promoteur israélien, a assuré hier que son plan n'était pas lié à cette enquête. Devant la presse à la Knesset, Ariel Sharon, qui nie toute irrégularité, a assuré qu'il avançait en dépit de ses problèmes judiciaires, et non à cause d'eux.

Des soldats d'Amérique centrale en Irak en retour du libre-échange

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

Des soldats sagement alignés sur le tarmac pour serrer la main du président de la République. Des mères de famille en larmes. Les moteurs de l'avion (appartenant à une compagnie aérienne américaine) qui rugissent au milieu des mariachis... Le départ pour l'Irak des 380 soldats de la relève salvadorienne a conclu mardi un mouvement de troupe qui a touché toute la région. La veille, la même opération s'était déroulée au Honduras, sur la base militaire américaine de Palmerola. Quelques jours plus tôt, la République dominicaine avait procédé à la rotation de ses soldats engagés auprès de la coalition menée par les États-Unis.

Ces trois pays forment avec le Nicaragua la brigade Plus Ultra, une force de 1300 hommes sous commandement espagnol dont les pre-

miers contingents sont arrivés en Irak l'été dernier afin de prendre le contrôle de la ville chiite de Najaf. Pour Francisco Florès, président du Salvador, qui espère le soutien de George Bush lors de sa prochaine candidature à la tête de l'Organisation des États américains, cet engagement est un moyen de montrer au monde « de quel côté se situe (son pays) : le côté de la démocratie et de la paix », a-t-il déclaré à ses soldats.

Mais ces déclarations enflammées sont aussi le résultat des multiples pressions exercées sur les petits pays d'Amérique centrale pour joindre la coalition alors que les géants d'Amérique du Sud, à l'exception de la Colombie, sont restés sourds à cet appel. Le Honduras, le Salvador et le Nicaragua ont ainsi signé un accord de libre-échange avec les États-Unis, qui doit être voté par le Congrès cette année. La République dominicaine hésitait à envoyer des troupes fraîches en

Irak. Elle a finalement accepté après une visite express de Rogers Noriega, sous-secrétaire d'État américain chargé de l'Amérique latine. Quant à la Colombie, c'est aussi le plus gros bénéficiaire des largesses de Washington : 463 millions de dollars d'aide sont déjà programmés dans le budget 2005 afin de soutenir la lutte antidrogue du président Alvaro Uribe.

Une manne dont aimerait bien profiter le Nicaragua, qui n'a plus les moyens de remplacer ses 135 soldats en poste depuis six mois en Irak. « Nous n'arrivons pas à réunir les fonds pour une nouvelle mission, a expliqué le 26 janvier dernier Norman Caldera, ministre nicaraguayen des Affaires étrangères. Nous attendons l'aide d'un pays donateur ». Selon la presse locale, ce pays, l'un des plus pauvres du continent, devrait encore déboursier entre 700 000 \$ et 900 000 \$ pour satisfaire les demandes américaines.

La dernière radio russe indépendante risque de se saborder

EMMANUEL GRYSZPAN
COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU — Très estimée pour son professionnalisme et son indépendance, la station radio Écho de Moscou pourrait se saborder. L'équipe rédactionnelle s'apprête à jeter l'éponge au terme d'incessantes disputes avec Gazprom, l'actionnaire majoritaire de la station. Le puissant monopole d'État est connu pour être étroitement sous la coupe du Kremlin.

Les journalistes veulent vendre leur paquet d'actions dans la radio, qui correspond à une minorité de blocage. Ces 34 % leur garantissaient jusqu'ici le contrôle sur la programmation. « Il est temps pour

nous de vendre nos parts, d'abord parce qu'il y a une volonté commune de l'équipe rédactionnelle, d'autre part nous sommes en permanence harcelés de tous les côtés », explique Iouri Fedoutinov, directeur général de la station.

Dernier média indépendant d'envergure nationale, l'Écho de Moscou est la seule radio à émettre des opinions critiques à l'encontre de la politique du président Poutine. Avec 665 000 auditeurs par jour, la station distance largement Maïak, seconde radio d'information avec 151 000 auditeurs quotidiens. Grâce à ses antennes régionales, l'Écho de Moscou compte en plus environ deux millions d'auditeurs quotidiens. Mais là aussi, les problèmes

s'accumulent. La station a perdu sa licence dans 50 régions depuis 2000 et n'émet plus que dans 39 régions sur 89.

« Travailler avec des hérétiques, c'était trop d'ennuis pour nos partenaires régionaux », ironise Alexeï Venediktov, le rédacteur en chef de l'Écho de Moscou, soulignant au passage la vulnérabilité des journalistes face aux potentats locaux.

Avant d'être acquis par Gazprom, l'Écho de Moscou appartenait à l'oligarque Vladimir Goussinski, avec la chaîne télévisée NTV et plusieurs journaux d'opposition. Goussinski avait soutenu un adversaire de Poutine lors des présidentielles de 2000 et son empire médiatique a été démantelé dans des

conditions très controversées en 2001, signalant le début de la mise au pas des médias russes par le Kremlin. Gazprom s'était distingué comme le bras droit du Kremlin dans l'opération. Seul Écho de Moscou a su conserver son indépendance rédactionnelle, tandis que NTV a perdu une grande partie de sa rédaction. Tous les autres médias — radio et télévision — d'information se trouvent plus ou moins directement sous le contrôle du Kremlin et présentent systématiquement le pouvoir sous un jour favorable.

Avec l'approche des élections présidentielles de mars, le traitement de l'information devient encore plus stratégique. « Dans les situations po-

litiques tendues, comme lors de la prise d'otage du théâtre en octobre 2002, je me mets à écouter l'Écho de Moscou, car il n'y a qu'en eux que j'ai confiance » confie Timour Alexandrov, professeur d'histoire à Moscou. « Les autres radios et les chaînes télévisées ne font que tresser des louanges aux dirigeants de ce pays », ajoute Alexandrov, irrité.

L'indépendance de l'Écho de Moscou dépendra de l'identité du futur propriétaire des 34 % de la rédaction. Gazprom ne semble pas être candidat au rachat pour des raisons financières. En devenant propriétaire à 100 % de la station, Gazprom ternirait son image indépendante, perdant au passage une grosse partie de l'audience et donc sa rentabilité.

PAKISTAN

L'architecte du programme nucléaire fait des aveux publics

AGENCE FRANCE-PRESSE

ISLAMABAD — L'architecte du programme nucléaire pakistanais, Abdul Qadeer Khan, a reconnu publiquement hier, à la télévision, sa responsabilité dans des fuites de technologie nucléaire vers des pays tiers et il a demandé « pardon à la nation », tout en disculpant le gouvernement.

Dans un communiqué lu à la télévision, le scientifique pakistanais a évoqué sa « bonne foi » et des « erreurs de jugement », soulignant qu'il n'y avait « jamais eu aucune sorte d'autorisation du gouvernement à ces

activités » de prolifération.

Rappelons toutefois que des observateurs ont dit croire que M. Khan a fait des confessions limitant les responsabilités, en échange d'une promesse d'impunité de la part du gouvernement.

À la suite des aveux publics de M. Khan, les autorités pakistanaises ont convoqué pour aujourd'hui un conseil des ministres exceptionnel afin de décider de la suite à donner à l'affaire.

Quelques heures auparavant, un communiqué du gouvernement avait affirmé que le docteur Khan a « demandé la clémence du prési-

dent » Pervez Musharraf après l'avoir rencontré durant plus d'une heure.

Écarté en mars 2001 du Khan Research Laboratories (KRL), le principal centre de recherches nucléaires du Pakistan qu'il dirigeait depuis 25 ans, le scientifique avait admis la semaine dernière sa participation aux activités de prolifération sur lesquelles les autorités pakistanaises enquêtaient depuis la mi-novembre. Des transferts d'équipements et de technologies nucléaires ont été faits vers l'Iran, la Corée du Nord et la Libye.

M. Khan était jusqu'à maintenant

considéré au Pakistan comme un héros national pour avoir mis au point la « bombe islamique » qui a fait du Pakistan une puissance nucléaire en mai 1998.

La réunion du Conseil des ministres convoquée aujourd'hui devrait permettre au premier ministre Zafarullah Jamali de donner un « avis » au président Musharraf, qui décidera de la suite à donner à l'affaire.

À Washington, un porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué que l'éventuelle décision de traduire en justice Abdul Qadeer Khan appartenait aux seules autorités pakista-

naïses.

Un haut responsable pakistanais avait indiqué dimanche, sous le couvert de l'anonymat, que M. Khan avait admis avoir participé à des fuites de technologie nucléaire vers l'Iran, la Libye et la Corée du Nord.

Les aveux de M. Khan interviennent après plus de deux mois d'enquête des autorités pakistanaises, qui ont interrogé une douzaine de responsables du programme atomique à la suite d'informations transmises par le gouvernement iranien et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Quatre autres responsables — deux scientifiques et deux administrateurs — du programme nucléaire pakistanais ont également reconnu avoir participé à ces fuites dans les années 80 et 90, selon le haut responsable qui avait communiqué cette confession.

Plusieurs responsables des forces armées, qui contrôlent le programme nucléaire pakistanais, ont été interrogés durant ces deux mois d'enquête sans que rien n'ait été retenu contre eux, a aussi indiqué un haut responsable militaire.

BERNARD TROTTIER SPORTS

C'EST LA GRANDE LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

d'équipements et de vêtements de ski alpin, planche à neige et de ski de fond 2003 / 2004

Des rabais jusqu'à

70%

ATOMIC

VÖLKI

SALOMON

RIDE

Crifa

optionD

PHENIX

NITRO

ROSSIGNOL

TECNICA

DESCENTE

SPYDER

DYNASTAR

DALBELLO

Columbia Sportswear Company

ELAN

KARBON

BONFIRE

killy

RIP CURL

LANGE

BURTON SNOWBOARDS

SABONES

R

On a les sports de neige dans la peau

BERNARD TROTTIER

SPORTS

3680, BOUL. TASCHEREAU GREENFIELD PARK . 183D, BOUL. HYMUS POINTE-CLAIRE . 2929, BOUL. ST-MARTIN OUEST, (CENTROPOLIS) LAVAL

3196407A

Le retour au bercail

« Mon scénario idéal a toujours été et demeure encore un fédéralisme canadien efficace, pragmatique et respectueux de la différence québécoise »

JEAN LAPIERRE
Ancien député libéral et bloquiste, l'auteur annonce aujourd'hui son retour en politique dans l'équipe de Paul Martin.

La décision que j'annonce est le fruit d'une longue et difficile réflexion et le reflet de mes valeurs profondes. Je quitte le monde des communications pour revenir à une vie politique active et briger les suffrages lors de la prochaine élection fédérale. Trois raisons principales ont guidé mon cheminement : j'ai la conviction que le service public est le meilleur moyen de changer les choses et d'améliorer le sort de ses semblables ; je le fais par confiance envers le nouveau premier ministre ; ainsi que pour promouvoir les intérêts du Québec et du Canada.

En premier lieu, je connais Paul Martin depuis 25 ans. En 1990, j'ai coprésidé sa campagne nationale à la chefferie parce que je croyais en ses qualités humaines, en sa conscience sociale, en sa rigueur fiscale et en sa compétence en économie. Il a toujours fait preuve de grandes qualités de leadership, d'une attitude respectueuse envers ses interlocuteurs et de ses dons de rassembleur. Sa passion et son ouverture envers le Québec moderne ont suscité mon adhésion à l'époque. Quatorze années plus tard, il est toujours le même homme, mais avec encore plus d'expérience et de maturité. Je lui voue toujours le même respect et la même loyauté.

Deuxièmement, je partage les valeurs libérales de tolérance, de partage de la richesse, de compassion et d'égalité des chances. J'ai porté avec succès les couleurs du Parti libéral du Canada, aux élections de 1979, 1980, 1984 et 1988. Depuis mon départ en 1990, je me suis d'ailleurs toujours considéré comme un libéral en exil.

Après l'échec des accords du lac Meech, j'étais déçu, je me suis senti frustré et désillusionné. Comme un grand nombre de Québécois, par dépit, j'ai exploré le concept de la souveraineté-association. À titre de député indépendant et avec l'appui du premier ministre Robert Bourassa, j'ai joint la coalition arc-en-ciel, temporaire et ponctuelle qu'était alors le Bloc québécois. J'ai quitté la politique 24 mois plus tard, sans avoir brigué les suffrages sous la bannière du Bloc québécois et je n'ai pas participé aux campagnes référendaires subséquentes.

Mon scénario idéal a cependant toujours été et demeure encore un fédéralisme canadien efficace, pragmatique et respectueux de la différence québécoise. C'est ce que prône Paul Martin et c'est pourquoi, aujourd'hui, je réintègre la famille libérale avec beaucoup d'enthousiasme.

À partir de 1992, mon rôle public dans les médias m'a permis d'élargir ma vision des



L'ancien premier ministre Jean Chrétien se préparait pour une entrevue qu'il accordait à Jean Lapierre sur les ondes de CKAC, en avril de l'an 2000. M. Lapierre annoncera aujourd'hui son retour en politique sous la bannière libérale.

choses et de travailler quotidiennement au coeur des enjeux majeurs auxquels est confrontée notre société. Ces enjeux, ce sont notamment l'accès aux soins de santé et à l'éducation, la sécurité économique et le droit à la différence.

Troisièmement, j'appuie la vision de Paul Martin. Je veux participer aux grands chantiers qui viendront renforcer nos fondations sociales, qui nous aideront à construire une économie innovatrice et qui donneront une

voix forte et pertinente au Canada dans le concert des nations.

Les Québécois ne doivent plus se contenter de l'opposition éternelle sur la scène nationale en votant pour le Bloc. Il faut participer au vrai pouvoir en prenant toute la place et l'influence qui nous reviennent. Nous avons notre mot à dire et notre façon de faire en matière de santé et de vieillissement de la population. Nous avons nos priorités économiques ainsi que nos priorités en matière de

renouvellement des infrastructures et de qualité de vie. Il faut les exprimer dans l'action plutôt que dans l'opposition. Je crois qu'il est possible de réaliser tout ça à l'intérieur du système canadien.

Dans de telles circonstances, mon retour en politique est dans l'ordre des choses. Les conditions sont réunies et m'offrent le grand privilège de servir la cause de mes concitoyens au sein d'une équipe libérale renouvelée, dirigée par un chef qui a tout mon respect.

Des atouts.... et des lacunes

Les jeunes travailleurs du savoir sont attachés à Montréal, mais de graves déficiences les font fuir vers des cieux plus cléments

PASCALE MICHAUD
L'auteure est vice-présidente du comité conseil « Montréal, ville de savoir ».

Dans son best-seller *The Rise of the Creative Class*, l'économiste Richard Florida souligne les critères de compétitivité des villes dans la nouvelle économie, notamment la capacité d'attirer, de retenir et d'intégrer des individus de talent valorisant la créativité.

Selon l'étude qu'il a menée aux États-Unis, les villes se font notamment concurrence sur trois plans :

> La qualité de la culture locale (vitalité culturelle de la ville, caractère unique et authentique, richesse multiethnique et accueil de la diversité sociale) ;

> La qualité du marché du travail (abondance des occasions de travail et de déplacements latéraux pour les travailleurs du savoir) ;

> La présence locale d'agréments et d'attraits grandement valorisés par les travailleurs du savoir (tel que l'accès à des activités de plein-air et la présence d'activités artistiques innovatrices).

Ainsi, si une ville veut se positionner dans les nouveaux domaines du savoir et à la frontière des nouveaux modes de développement économique (bio-sciences, technologies de l'information du futur, etc.), elle doit miser autant sur ses champs de compétences distinctifs que sur son caractère unique afin d'attirer et de retenir les travailleurs du savoir.

Des sessions individuelles d'idéation tenues par le comité conseil « Montréal, ville de savoir » au cours du printemps et de l'été 2003 avec cent Montréalais talentueux de souche et d'adoption (d'origine francophone, anglophone et autres), âgés de 20 à 40 ans, vivant ici ou à l'étranger corroborent les conclusions de l'étude de R. Florida.

Montréal répond dans une grande mesure aux attentes des travailleurs du savoir mobiles, c'est-à-dire ceux qui, de par leurs qualifications et leur appartenance à des réseaux planétaires, peuvent choisir de vivre et travailler à différents endroits dans le monde. Les travailleurs du savoir interviewés parlent de la « magie montréalaise ».

Arguments favorables

On peut résumer en cinq thèmes les arguments qu'ils présentent en faveur de Montréal :

> La santé culturelle de Montréal. « Montréal possède une grande diversité d'activités culturelles attrayantes et stimulantes tant au niveau social qu'intellectuel. »
> L'ouverture d'esprit et le caractère authentique. « Il y a une certaine facilité d'intégration et d'adaptation en raison du caractère multiethnique de Montréal. La multiethnicité est réelle, elle n'est pas étouffée par une intégration forcée des cultures. » Un second insistait sur le fait qu'à Montréal, « chaque quartier, chaque restaurant, chaque communauté ethnique a une authenticité réelle ».

> La petite taille de Montréal, comparée aux métropoles à travers le monde, qui rend tous ses attraits accessibles. « Une ville très agréable, avec un aspect convivial et chaleureux que l'on retrouve par exemple dans certains quartiers de grandes métropoles mais rarement à l'échelle de toute une ville. »

> L'accès facilité à la nature. « La présence d'espaces verts pour sortir de la routine du travail ; la possibilité de pratiquer des activités telles

Au niveau professionnel, les travailleurs du savoir montréalais croient que Montréal offre des occasions d'emploi intéressantes, mais qu'elles ne sont simplement pas en nombre suffisant.

que le golf ou le ski à moins d'une heure de la ville — très peu de métropoles offrent cela. »

> La sécurité de la ville. « Il est possible de sortir le soir sans se sentir en danger. Très peu de grands centres urbains peuvent se vanter d'un tel avantage ; même lors de grandes fêtes culturelles, l'atmosphère est détendue. »

Plusieurs contraintes

Ainsi, Montréal dispose de forts atouts dans l'ère du savoir, mais souffre aussi de plusieurs lacunes. Pourtant, l'attachement des travailleurs du savoir montréalais pour leur ville est indéniable. Ainsi, la majorité des personnes interrogées par le comité affirmait

qu'ils la choisiraient de préférence à toutes autres, si ce n'était des contraintes qu'ils ont identifiées.

La première a trait à la fiscalité. Il s'agit vraisemblablement du principal désavantage de la métropole. « Les travailleurs qualifiés ont beau considérer plusieurs facteurs dans l'évaluation de la qualité de vie d'une ville, l'impôt sur le revenu au Québec doit être au moins aussi concurrentiel que dans le reste du Canada. » Un au-

tre affirmait : « J'ai songé plusieurs fois revenir à Montréal, mais l'impôt sur le revenu est un frein beaucoup trop lourd. »

Deuxièmement, le déclin des infrastructures (nids-de-poule, graffiti, saleté de certaines rues et stations de métro) handicape lourdement Montréal. « La ville est sale », disent la plupart des gens interviewés. Ou encore : « Certaines rues sont magnifiques, puis on fait cinq pâtés de maison et tout change : les trottoirs sont cassés, les murs sont pleins de graffiti. La ville offre une perspective inégale. Cela va à l'encontre d'une ville de savoir. »

Troisièmement, plusieurs interlocuteurs du comité sont d'avis

que les débats politiques de natures diverses qui ont cours à Montréal étouffent l'initiative et détournent la ville de sa « trajectoire naturelle de créativité et d'entrepreneurs ». Par exemple, « les travailleurs qualifiés qui choisissent Montréal ont besoin de participer à une vision stratégique claire de la métropole et savoir qu'ils contribuent directement à renforcer sa dynamique d'innovation, et que ces efforts ne sont pas annulés par des débats politiques qui entretiennent l'incertitude. » Un second affirmait : « les débats politiques sont importants, mais la façon que nous avons de les tenir est destructrice de valeur. Elle fait fuir les individus de talent. »

Au niveau professionnel, les travailleurs du savoir montréalais croient que Montréal a des opportunités d'emploi intéressantes, mais qu'elles ne sont simplement pas en nombre suffisant. « J'ai besoin d'entrevoir une certaine trajectoire professionnelle pour l'avenir, de sentir qu'il y a un nombre suffisant d'opportunités pour me permettre de me développer et de me promouvoir professionnellement. Je souhaite aussi avoir la possibilité de quitter la ville pour saisir une expérience de travail stimulante à l'étranger et pouvoir revenir par la suite. Montréal ne répond pas à mes attentes sur ces différents éléments. Le bassin d'emplois stratégiques est trop limité. »

2004 LES TOUTES NOUVELLES **mazda 3**

IMAGINEZ ENCORE PLUS.

Les Mazda Protégé et Protégé5 ont conquis le cœur des automobilistes de partout au monde... et ont mérité plusieurs critiques élogieuses année après année. Il n'y avait qu'une seule façon de répéter un succès aussi remarquable. Imaginer encore plus. Voici les toutes nouvelles Mazda**3** et Mazda**3** Sport 2004. Grâce à leur design intelligent, leur construction soignée et leur ingénierie d'avant-garde, les deux viennent de remporter dans leur catégorie respective, le prix des « voitures de l'année » au Canada décerné par l'AJAC. Pas surprenant, puisque ces deux grandes lauréates affichent plus de style, de performance, de confort et de fonctionnalité que même la Protégé pouvait en offrir. Difficile à imaginer ? Sans doute. Surtout à un prix aussi abordable. Mais une fois chez votre concessionnaire, vous passerez de l'imagination... à la réalité. Au point où en vous glissant derrière le volant, vous éprouverez une sensation si électrisante qu'une évidence s'imposera à vous : les Mazda**3** et Mazda**3** Sport sont dans une classe à part. Vraiment à part.

Mazda**3** Sport

vroum-vroum

Mazda**3**



BERLINE À PARTIR DE 16 195\$* SPORT À PARTIR DE 20 185\$*

Les caractéristiques de série de la BERLINE comprennent :

- Moteur de 2,0 L à DACT et 148 ch
- Freins à disque aux 4 roues
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Volant inclinable et télescopique
- Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable
- Antidémarrreur
- Appui-tête avant et arrière
- Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km

Les caractéristiques de la BERLINE offertes en option comprennent :

- Moteur de 2,3 L à DACT et 160 ch avec calage variable des soupapes
- Boîte automatique 4 vitesses avec mode **sport**
- Roues de 17 po en alliage d'aluminium
- Radio AM/FM avec lecteur de CD, commandes audio et du régulateur de vitesse montées sur le volant
- Essuie-glace à balayage intermittent et à capteur de pluie
- Glaces et portes à commande électrique et télédéverrouillage
- Toit ouvrant à commande électrique
- Système d'alarme
- Phares antibrouillards
- Sièges garnis de cuir

PRIX AJAC VOITURE DE L'ANNÉE
MEILLEUR COUPÉ SPORT/BERLINE 2004
MOINS DE 35 000 \$ – Mazda**3** Sport



PRIX AJAC VOITURE DE L'ANNÉE
MEILLEURE VOITURE
ÉCONOMIQUE 2004 – Mazda**3**

Les caractéristiques de la SPORT comprennent :

- Moteur de 2,3 L à DACT et 160 ch avec calage variable des soupapes
- Freins à disque aux 4 roues
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Volant inclinable et télescopique
- Compte-tours
- Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique
- Phares antibrouillards
- Radio AM/FM avec lecteur de CD, commandes audio montées sur le volant
- Essuie-glace à balayage intermittent et à capteur de pluie
- Glaces et portes à commande électrique et télédéverrouillage
- Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable
- Système de gestion de l'espace de chargement
- Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km

Les caractéristiques de la SPORT offertes en option comprennent :

- Boîte automatique 4 vitesses avec mode **sport**
- Roues de 17 po en alliage d'aluminium
- Commandes du régulateur de vitesse montées sur le volant
- Toit ouvrant à commande électrique
- Système d'alarme
- Sièges garnis de cuir



mazda

www.mazda.ca



* Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX 2004 (modèle D4XS54AA00) et Mazda3 Sport GS 2004 (modèle D5SD54AA00) neuves. Frais de transport et préparation (925\$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Modèles Sport GT avec toit ouvrant optionnel et berline GT-GFX illustrés.

